
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent quarantième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le 30 juin 2020, à 10 h 5

Président : M. Robert Müller (Autriche)



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1540^e séance plénière de la Conférence du désarmement. M^{me} Tatiana Valovaya, Mesdames et Messieurs, c'est un honneur pour l'Autriche de présider la Conférence du désarmement. Permettez-moi d'à nouveau tous vous remercier d'être venus ou de vous être connectés à cette séance plénière aujourd'hui, après une longue suspension des séances. J'espère que vous et vos proches êtes en sécurité et en bonne santé.

Je tiens également à remercier l'Ambassadrice Sally Mansfield et les six Présidents de la session de cette année pour leur esprit de concertation et de collaboration et, plus important encore, pour leur ténacité en cette période sans précédent. Avant de passer à nos travaux du jour, je souhaiterais que nous observions une minute de silence en hommage, d'une part, à celles et ceux qui ont perdu la vie ou qui ont été touchés par la crise liée à la maladie à coronavirus (COVID-19) et, d'autre part, à tous les travailleurs de première ligne qui continuent de se battre sans relâche contre cette crise, qui en est à des stades différents de par le monde. Je vous invite à vous lever.

Le Président (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, je suis heureux de souhaiter chaleureusement la bienvenue aux nouveaux collègues qui ont accepté, pendant la période de suspension des séances, la responsabilité de représenter leur gouvernement à la Conférence du désarmement : S. E. M. Lim Sang-beom, Représentant permanent de la République de Corée auprès de la Conférence, S. E. M. Federico Villegas, Représentant permanent de l'Argentine, et S. E. M. Sabri Bachtobji, Représentant permanent de la Tunisie. Au nom de mon gouvernement et au nom de la Conférence du désarmement, je saisis cette occasion pour vous assurer de notre entière coopération et de notre plein appui dans l'exercice de vos nouvelles fonctions.

Je voudrais proposer l'ordre du jour suivant pour notre séance de ce matin. Tout d'abord, je prononcerai, en ma qualité de Président de la Conférence, une déclaration, qui sera suivie de celle de M^{me} Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence et Représentante personnelle du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence. S'ensuivra une déclaration de mon prédécesseur, l'Ambassadrice d'Australie, M^{me} Sally Mansfield. Nous entendrons ensuite les déclarations des délégations qui souhaitent prendre la parole. Comme vous avez pu le constater, un très grand nombre de délégations ont demandé à figurer sur la liste des orateurs pour la séance d'aujourd'hui, ce qui s'explique notamment par les intenses consultations que j'ai menées – j'ai reçu de très nombreuses réactions quant à l'importance de la reprise des travaux de la Conférence. J'encourage l'ensemble des délégations à garder particulièrement à l'esprit les contraintes de temps, afin que toutes celles qui le souhaitent puissent avoir l'occasion de s'exprimer. Dans le cas où une délégation éprouverait le besoin de répondre à une déclaration, elle est aimablement invitée à faire part de son intention au secrétariat, étant donné que je prévois que nous entendions ces réponses à la fin de la journée.

Je compte également permettre aux oratrices et orateurs de terminer leur déclaration avant la présentation des éventuelles motions d'ordre. Permettez-moi à présent de faire une déclaration à l'occasion de cette première séance plénière sous la présidence de l'Autriche.

Le désarmement est un élément essentiel à la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Pourtant, les dépenses militaires mondiales sont en hausse. Nous pourrions être au seuil d'une course aux armements. Il est temps de se remémorer l'importance du rôle joué par le désarmement non seulement dans la limitation des risques d'escalade, mais aussi dans l'apaisement des tensions et le renforcement de la confiance. Le désarmement est depuis toujours un pilier de la politique étrangère autrichienne.

À la lumière des circonstances très particulières dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui et étant donné le temps limité dont nous disposons, je vais tâcher de mettre à l'honneur l'approche adoptée par mon compatriote Ludwig Wittgenstein dans *Tractatus* ou de m'en inspirer, afin de me montrer aussi concis et bref que possible. Je limiterai ma déclaration à 10 observations sur la situation dans laquelle se trouve la Conférence.

Premièrement, en plus de la crise climatique en cours, nous vivons en ce moment une crise sanitaire mondiale qui évolue en une crise socioéconomique dans de nombreux pays,

et qui pourrait avoir des répercussions sur la sécurité nationale et internationale. Je suis fermement convaincu que la Conférence est appelée à relever ce défi et à apporter une contribution positive.

Deuxièmement, je propose un redémarrage prudent et réfléchi, axé davantage sur ce qui nous unit que sur ce qui nous divise, avec pour obligation de favoriser un multilatéralisme efficace, un multilatéralisme qui donne des résultats.

Troisièmement, l'année 2020 marque le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et de la Charte, ainsi que le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il y a trente-deux ans se tenait la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. En relisant le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, la première consacrée au désarmement, j'ai été frappé par l'esprit de coopération émanant de ce texte convenu par les États Membres, et par sa formulation ambitieuse : « Le succès des négociations sur le désarmement présente un intérêt vital pour tous les peuples du monde. En conséquence, tous les États ont le devoir de contribuer aux efforts déployés dans le domaine du désarmement », et :

« [...] de nos jours, l'accumulation d'armes, en particulier d'armes nucléaires, constitue plus une menace qu'une protection pour l'avenir de l'humanité. Le moment est donc venu de mettre fin à cette situation, de renoncer à l'emploi de la force dans les relations internationales et de chercher la sécurité dans le désarmement, c'est-à-dire grâce à un processus graduel mais effectif qui s'amorcerait par une réduction du niveau actuel des armements. L'arrêt de la course aux armements et le désarmement véritable sont des tâches qui revêtent la plus haute importance et la plus grande urgence ».

Ces mots demeurent pertinents aujourd'hui.

Quatrièmement, il est important de s'écouter les uns les autres et de redoubler d'efforts pour trouver des accords qui nous permettraient, à terme, d'adopter un programme de travail et d'enfin entamer des négociations. Nous devons essayer de voir plus loin que les prises de position rhétoriques et de dégager des pistes pour sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve actuellement.

Cinquièmement, étant pleinement conscient que la Conférence a été conçue comme un organe de négociation, je souhaiterais engager les membres à réfléchir une nouvelle fois au principe du consensus et à se rappeler sa vocation initiale, à savoir un outil à utiliser en dernier ressort, lorsqu'il n'est pas possible d'empêcher par d'autres moyens que les intérêts de sécurité fondamentaux soient compromis, et non pas un joker à brandir automatiquement pour bloquer, par le biais de la procédure, toute proposition visant à faire avancer la cause du désarmement multilatéral.

Sixièmement, nous devrions également nous inspirer de l'un des derniers grands accomplissements concrets de la Conférence, à savoir la création, en 1996, de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, née de l'ambition de mettre définitivement un terme aux essais nucléaires. Elle a établi un régime de vérification unique et complet avec, en son cœur, un système de surveillance international d'envergure mondiale. L'entrée en vigueur du Traité serait la prochaine étape importante.

Septièmement, la pause de 112 jours qui nous a été imposée en raison de la pandémie mondiale de COVID-19 pourrait servir de phase de réflexion et peut-être aussi d'aiguillon pour l'essai d'une nouvelle approche.

Huitièmement, l'histoire nous montre qu'un manque apparent de confiance ne devrait pas constituer un obstacle aux négociations. Il faut parfois entamer des négociations avec un faible niveau de confiance et laisser cette dernière se renforcer au fil des négociations multilatérales, en restant concentrés sur le fond.

Neuvièmement, l'importance de mettre en place des mesures de confiance supplémentaires. Des pourparlers ont récemment eu lieu à Vienne entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie sur le désarmement, la maîtrise des armements et l'avenir du nouveau Traité START. Il est encourageant que les discussions soient vouées à se

poursuivre. Nous espérons que ces discussions importantes progresseront et qu'elles auront des retombées positives en matière de sécurité pour la communauté internationale.

Dixièmement, enfin, l'importance de la coopération interrégionale. La coopération au sein du collège des six Présidents de la session de cette année a été excellente. L'Autriche, qui participe aux efforts déployés par le collège, s'attache à tout mettre en œuvre pour structurer les travaux de la Conférence sur la base d'un programme de travail. Nous étions très près du but. La vaste majorité des pays a fait preuve de souplesse et de pragmatisme. Le monde attend de nous que nous fassions preuve de pragmatisme, de souplesse, de volonté politique et de détermination pour avancer sur la voie du désarmement. À nous de nous montrer à la hauteur. Merci beaucoup.

Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant donner la parole à M^{me} Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence et Représentante personnelle du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence.

M^{me} Valovaya (Secrétaire générale de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Je vous remercie. Monsieur le Président, chers collègues, je suis heureuse d'accueillir à nouveau les Représentants à une séance officielle de la Conférence du désarmement, qu'ils y participent physiquement ou à distance. C'est un réel plaisir de prendre la parole une nouvelle fois devant cette auguste instance, dans cette configuration hybride inédite qui nous permet de tous nous réunir aujourd'hui.

Si nous pouvons proposer des réunions hybrides, c'est grâce à une réorientation des ressources, qui a permis l'ajout de matériel dans cette salle ainsi que l'acquisition d'un logiciel de visioconférence spécialisé et des services d'appui connexes. Nous sommes tous encore en train de nous adapter à cette nouvelle façon de travailler et nous apprenons ensemble.

Je vous suis très reconnaissante de la patience et de l'indulgence dont vous continuez de faire preuve, en particulier compte tenu des difficultés techniques que nous avons rencontrées préalablement à cette séance plénière du 30 juin. La crise sanitaire mondiale sans précédent causée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) place nos ressources et nos systèmes médicaux, économiques et sociaux sous une pression incommensurable.

À Genève comme ailleurs, le calendrier d'ordinaire trépidant des réunions intergouvernementales est l'expression concrète du multilatéralisme. La COVID-19 a eu un impact considérable et visible ici. Cette Conférence n'a pu se réunir comme prévu sous la présidence de l'Australie, et d'autres réunions sur le désarmement ont également été reportées.

Je tiens à remercier l'Ambassadrice Mansfield d'Australie pour ses efforts et ses initiatives ; je la remercie également d'avoir maintenu, dans ces conditions difficiles, l'esprit de collaboration qui caractérise les six présidences de la session de 2020.

En dépit des difficultés évoquées, la volonté des acteurs du désarmement de poursuivre un dialogue de la plus haute importance n'a pas faibli. Le fait que nous nous réunissons aujourd'hui témoigne véritablement de votre détermination collective à poursuivre ces discussions vitales sur les questions du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements. Cela démontre également votre volonté collective de préserver le dispositif de désarmement.

Soyez assurés que mon équipe et moi-même sommes prêtes à faire de notre mieux pour continuer d'appuyer les importants travaux de la Conférence du désarmement. Je vous souhaite véritablement le meilleur dans nos débats.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Valovaya de sa déclaration et de sa présence aujourd'hui. Avant de donner la parole à M^{me} Mansfield, l'Ambassadrice d'Australie, je tiens une nouvelle fois à les remercier, elle et son équipe. Elle passera en revue avec nous les attentes des États membres à l'égard de la Conférence du désarmement, telles qu'elle les a recueillies au cours de la présidence australienne. Je la remercie pour sa remarquable coopération.

M^{me} Mansfield (Australie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président, et merci, Madame la Secrétaire générale Valovaya, pour vos aimables paroles. J'ai

toujours l'impression que Vanessa Wood est en réalité assise juste derrière moi, donc si je ne me retourne pas, je peux croire que c'est encore le cas. Ce fut en effet un travail d'équipe.

Je tiens à vous remercier, vous, le secrétariat et le Bureau des affaires de désarmement pour tous les efforts qui ont été déployés afin de rendre cette réunion possible. C'est un réel plaisir de vous voir tous ici aujourd'hui et de savoir que d'autres participants sont présents virtuellement et que les travaux de la Conférence du désarmement peuvent se poursuivre.

Notre présidence s'est en très grande partie inscrite dans la continuité de l'approche adoptée par le groupe composé des six Présidents de la session de 2020, du dernier Président de la session de 2019 et du premier Président de la session de 2021. La coopération avec ces collègues déterminés et intelligents a véritablement été un point fort de ce qui s'est avéré pour nous une présidence très inhabituelle. Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux représentants présents ici aujourd'hui, en particulier à l'Ambassadeur Villegas d'Argentine, en tant que l'un des six Présidents de cette année.

Dans le cadre des consultations engagées par l'Australie, les représentants auprès de la Conférence se sont félicités que la coordination ait pu être renforcée cette année grâce à ce processus. L'objectif de cette approche est d'assurer la continuité, d'améliorer la gouvernance et de cultiver la transparence, afin que les membres de la Conférence puissent tirer le meilleur parti de leur fort investissement dans cet organe, un objectif qui a reçu l'adhésion de tous.

Durant notre présidence, nous avons invité les délégations à faire connaître leur avis sur les priorités et le rôle de la Conférence, ainsi que sur les éventuels moyens de sortir de l'impasse et de gagner en efficacité. Nous remercions nos collègues d'avoir pris cet exercice au sérieux, et je suis heureuse de partager avec vous aujourd'hui vos points de vue, ceux que nous avons recueillis au cours de cette période.

Des entretiens ont été menés auprès de plus de 40 États membres de la Conférence et États ayant le statut d'observateur. Je mentionnerai certains des points clefs aujourd'hui et publierai une version plus longue en ligne. Il convient de noter que de nombreuses délégations sont d'avis que la Conférence devrait se pencher sur les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur nos travaux, qu'il s'agisse des considérations logistiques concrètes – la manière dont la technologie peut mieux servir les travaux de la Conférence –, ou de questions plus générales concernant la confiance, la réduction des risques et certainement le rôle des experts.

Des délégations nous ont affirmé que les ensembles de documents proposés par le collègue des six Présidents de la session de 2020 constituaient l'approche appropriée compte tenu des circonstances, une bonne tentative d'équilibrer des points de vue divergents. Beaucoup y voient une occasion manquée. Certains trouvent préférable que les débats de la session se tiennent de manière structurée sur les points inscrits à l'ordre du jour, mais sont disposés à se rallier au consensus. D'autres sont favorables à la création d'organes subsidiaires. D'aucuns ont fait valoir qu'un programme de travail devait être aligné sur le mandat de la Conférence du désarmement, un organe créé pour négocier des instruments juridiquement contraignants. L'inclusion d'un processus relatif à l'amélioration et à l'efficacité du fonctionnement de la Conférence est perçue comme une idée valable, mais certains s'inquiètent néanmoins qu'un tel processus détourne l'attention.

Aucun consensus ne s'est dégagé sur l'opportunité d'inclure un mandat de négociation dans le programme de travail de la Conférence du désarmement. Une simple lecture du Règlement intérieur indique que ce n'est pas requis, mais plusieurs représentants sont fermement convaincus que le mandat de négociation de la Conférence devrait se retrouver dans son programme de travail. Mais je me demande si cette divergence est fondamentale au point de la laisser bloquer tout progrès substantiel sur le fond. Pourrons-nous un jour, je me le demande, passer aux choses sérieuses ?

Puisque la Conférence ne négocie plus depuis des années, elle n'est pas nécessairement au cœur des préoccupations des décideurs politiques très occupés dans les capitales. Nous avons donc demandé aux délégations quelles étaient, selon elles, les questions de sécurité et de maîtrise des armements les plus importantes que des négociations menées dans le cadre de la Conférence du désarmement pourraient contribuer à gérer. Nous avons

entendu des points de vue très avisés, dont celui que l'ordre du jour de la Conférence pourrait être remanié afin de mieux tenir compte des menaces contemporaines. Cela étant dit, les quatre questions fondamentales inscrites à l'ordre du jour appréhendent les principaux enjeux internationaux de sécurité, particulièrement dans le domaine du désarmement nucléaire. De nombreux représentants se sont dits préoccupés par l'aggravation des tensions géopolitiques et ont estimé que les progrès enregistrés dans le domaine du désarmement nucléaire étaient insuffisants. Dans ce cadre, tout engagement pris de bonne foi serait le bienvenu.

L'application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est importante pour les États parties. Certains estiment qu'il serait bon de tenir, avant la Conférence des Parties chargée d'examiner ce traité, un débat dans le cadre de la Conférence du désarmement. Il pourrait être utile que la Conférence examine plus avant plusieurs projets, dont l'Initiative de Stockholm sur le désarmement nucléaire, le Groupe de personnalités éminentes et l'initiative « Créer un environnement propice au désarmement nucléaire ».

Beaucoup estiment que la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires est une étape logique, sachant que des travaux préparatoires ont déjà été accomplis. Une certaine désillusion est perceptible quant aux chances que des négociations puissent être engagées, en raison des divergences sur la portée et l'objectif d'un tel instrument. Il a été dit qu'un tel traité n'était plus d'actualité. Certains sont fortement convaincus que les négociations devraient être fondées sur le document CD/1299 et le mandat y énoncé ; d'autres sont moins attachés à la question du mandat Shannon et l'estiment suffisamment souple pour qu'il ne soit nui à aucune préoccupation majeure d'une délégation, quelle qu'elle soit, quant à sa sécurité.

Des représentants se sont dits intéressés par la possibilité d'aborder la question de la réduction des risques nucléaires, sur la base, notamment, des travaux de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, et ils ont exprimé l'espoir que la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires donne des orientations. Il est de plus en plus urgent de réduire les menaces et les risques dans l'espace extra-atmosphérique. La volonté a été exprimée de trouver les moyens de remédier aux problèmes de sécurité dans toutes les activités menées dans l'espace – pour s'y rendre, sur place et pour en revenir –, compte tenu des menaces qui ne cessent d'évoluer.

La question des garanties de sécurité négatives a été soulevée, mais pas de manière très détaillée. Bien que ces garanties soient jugées importantes par certains, particulièrement dans le contexte du Moyen-Orient, peu d'indications concrètes ont été données sur la façon de faire avancer ces travaux. Beaucoup se sont dits sceptiques quant à la possibilité de mener des négociations sur la moindre question dans un avenir proche. La confiance est faible. Et il semble qu'il faille travailler pour la renforcer. Néanmoins, Monsieur le Président, je pense que ce que vous avez dit tout à l'heure à propos de la confiance, à savoir qu'il ne faut pas laisser le sentiment qu'elle doit être totale faire obstacle au progrès, est tout à fait pertinent et que nous devrions y réfléchir plus avant.

Les membres de la Conférence du désarmement sont clairs quant aux questions qu'ils voudraient voir négociées à la Conférence, mais les priorités s'avèrent différentes. D'aucuns ont fait valoir que les questions les plus importantes étaient celles qui avaient un impact sur la stabilité stratégique. Pour la plupart des délégations, la difficulté est de trouver le moyen de recueillir le consensus sur les négociations, une responsabilité qui incombe à tous les membres de la Conférence. Selon certains, bien que la négociation d'instruments juridiquement contraignants semble actuellement hors d'atteinte, il est clair, et c'est important de le noter, que les travaux de fond ont leur importance. Comme constaté en 2018, il serait bénéfique que les membres s'accordent sur la création d'organes afin de faire avancer les travaux préparatoires.

La Conférence du désarmement pourrait concentrer ses travaux sur des instruments moins contraignants tels que des codes de conduite ou des plans d'action, en application de l'article 23 de son règlement intérieur. Elle pourrait travailler de manière ascendante plutôt que descendante, en se concentrant sur des éléments subsidiaires des questions à l'examen, ce qui pourrait ouvrir la voie à des travaux plus ambitieux. Parmi ces éléments figurent la réduction des risques nucléaires, la vérification du désarmement nucléaire et la transparence

concernant les activités militaires dans l'espace. L'éventail des possibilités de réaliser des progrès concrets s'en trouverait élargi, au profit de la sécurité internationale.

Au sujet des négociations relatives aux matières fissiles, il a été dit qu'il fallait se défaire des postures radicales. La responsabilité de ces questions sort du cadre de la Conférence et relève plutôt des administrations nationales. Il convient de faire preuve de souplesse, y compris sur la question des stocks existants de matières fissiles. L'interprétation du mandat Shannon devrait être aussi large que possible. Mais si ce mandat ne porte plus ses fruits, peut-être devrions-nous nous interroger sur la nécessité d'un nouveau mandat.

S'agissant de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, les représentants se sont dits favorables à l'idée de procéder par plus petites étapes. Le succès obtenu sur les volets plus modestes pourrait donner l'élan voulu pour s'attaquer à des dossiers plus ambitieux. Plusieurs idées ont été avancées, notamment l'interdiction des essais d'armes antisatellites créant des débris ou l'élaboration de directives sur ces essais, l'adoption de normes de comportement responsable, l'examen des technologies à double usage et des technologies de défense spatiale, et l'échange d'informations.

Pour de nombreux représentants, l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement ne découle pas de son règlement intérieur. Un engagement politique tant au sein qu'en dehors de la Conférence est nécessaire.

Le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement indique que la Conférence a l'autorité pour négocier, et non qu'elle est obligée de le faire. Des travaux approfondis devront être menés avant que des négociations puissent se tenir. Selon l'une des interprétations avancées, un programme de travail est un plan de travail arrêté en début d'année, dans lequel sont énoncées les activités que la Conférence entreprendra pendant sa session, un guide destiné à faciliter nos travaux et à leur donner une direction. Il n'est prescrit nulle part que doive y figurer l'engagement ou la poursuite de négociations sur un quelconque point, bien que ce puisse être le cas s'il en est ainsi convenu. Les occasions de créer des groupes de travail spéciaux sont censées se présenter spontanément au fil des débats tenus dans le cadre de la Conférence, tout comme les accords sur l'engagement de négociations. Il a été préconisé de limiter le temps passé à tenter d'adopter un programme de travail. Dans le cas, par exemple, où le premier titulaire de la présidence de la session n'y parviendrait pas, nous pourrions immédiatement passer aux débats de fond et poursuivre les autres activités en coulisses.

Certains ont le sentiment que les pays dotés des plus grands arsenaux militaires ou nucléaires se doivent de jouer un rôle mobilisateur. Les autres pays peuvent tout à fait défendre certaines idées, mais on ne pourra sortir de l'impasse sans l'impulsion des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Certains ont fait observer qu'il serait bon que la Conférence réserve un plus grand espace à l'expression d'opinions différentes – la société civile est assurément source d'enrichissement pour ses travaux.

Les membres de la Conférence trouvent intéressant d'aborder la question des moyens de renforcer l'efficacité des travaux menés. Certaines délégations estiment que de meilleures conditions sont requises pour qu'il soit possible à la Conférence de tenir des débats constructifs sans compromettre ses principes fondamentaux. Les travaux devraient être dépolitisés et pourraient être plus productifs s'ils étaient menés de manière informelle. Il pourrait également être judicieux d'utiliser des documents de travail comportant des propositions. Certains sont d'avis que la Conférence devrait revoir sa composition – en examinant notamment la question de son élargissement – conformément à son règlement intérieur, qui prévoit qu'elle le fasse périodiquement.

La coopération entre les membres du groupe composé des six Présidents de la session de 2020, du dernier Président de 2019 et du premier Président de 2021 a été citée par beaucoup comme un exemple montrant que la Conférence pouvait travailler de manière plus efficace. Il nous appartient de procéder à des ajustements progressifs. Certains ont préconisé de faire preuve d'une plus grande autodiscipline dans l'application de la règle du consensus, un autre point que vous avez fait valoir avec beaucoup d'éloquence, Monsieur le Président. Rompre avec le consensus ne devrait être qu'une solution de dernière extrémité pour empêcher l'adoption de décisions réellement préjudiciables aux intérêts nationaux, et non un outil pour asphyxier le débat général.

Nous pourrions porter à six semaines la durée de chaque présidence afin de donner à chaque président(e) plus de temps pour orienter les travaux de la Conférence. Dans les documents de la Conférence, la cote pourrait mentionner, outre le seul numéro d'ordre, l'année de publication. Une autre suggestion, plus radicale, vise à suspendre l'activité de la Conférence, sans toutefois dissoudre cette dernière, si ses résultats demeurent insatisfaisants, jusqu'à ce que les États décident de la réactiver pour y mener des négociations sur un instrument.

Je tiens à souligner qu'il s'agit là des points de vue que vous avez exprimés, des points de vue dont vous nous avez tous fait part. Nous espérons que nos collègues trouveront cette synthèse utile, et qu'ils y puiseront de l'inspiration pour d'autres débats et de l'énergie pour utiliser cette enceinte de manière plus efficace.

Nous remercions nos collègues d'avoir appuyé notre proposition visant à rendre le Règlement intérieur de la Conférence neutre du point de vue du genre. Nous pensons qu'il s'agit d'une proposition modeste et raisonnable, dont l'heure est venue. Déçue de ne pouvoir aller plus loin pendant son mandat, l'Australie espère grandement que cette initiative sera reprise par d'autres ; ce serait là un signal simple mais fort que la Conférence est capable d'accomplir quelque chose qui, objectivement, ne fait courir aucun risque.

Nous attendons avec intérêt de travailler avec vous en vue de l'approbation de ces changements.

Pour conclure, j'ai mentionné au début de mon intervention M^{me} Vanessa Wood, qui a grandement contribué à l'instauration d'un climat de confiance. Ce qu'elle a accompli témoigne du pouvoir que peut avoir une personne dans une configuration telle que celle de la Conférence du désarmement. Enfin, la Conférence doit être plus que la somme de ses parties. Nous devons agir tel un orchestre, qui comporte plusieurs voix mais qui, lorsqu'il joue, parvient en réalité à produire un résultat d'une plus grande valeur que ce qu'auraient produit ses membres individuellement. Nous devons écouter, nous devons déterminer comment unir nos voix pour servir ces intérêts, pour progresser sur ces questions qui demeurent incroyablement importantes. Nous vous remercions sincèrement pour tout l'appui que vous nous avez apporté sur ces questions et nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir pris le relais.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice Mansfield pour sa déclaration et pour ses aimables paroles. Je tiens également à la remercier chaleureusement pour les réflexions très concrètes et précieuses qu'elle nous a présentées.

Je voudrais à présent donner la parole aux délégations qui souhaitent intervenir. Le premier orateur sur ma liste est l'Ambassadeur Youssef d'Égypte, qui s'exprimera au nom du Groupe des 21.

M. Youssef (Égypte) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. J'ai l'honneur de faire la déclaration suivante au nom du Groupe des 21. Permettez-moi de commencer par vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, et par remercier la Présidente sortante, l'Ambassadrice d'Australie, M^{me} Sally Mansfield.

Le Groupe des 21 vous félicite pour les consultations que vous avez menées ces dernières semaines et pour la transparence et le professionnalisme dont vous avez fait preuve dans la conduite de vos travaux. Le Groupe se tient prêt à vous apporter tout l'appui et toute la coopération nécessaires à l'accomplissement de votre mandat.

Nos États et nos sociétés font face au plus grand défi qu'ils aient eu à relever depuis la Deuxième Guerre mondiale, tandis que notre système de santé et nos systèmes économiques et sociaux subissent des pressions sans précédent dans la lutte contre la crise sanitaire mondiale. La pandémie est survenue alors que la Conférence faisait face à ses propres difficultés. Le Groupe des 21 réaffirme la validité absolue de la diplomatie multilatérale dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération et il renouvelle son engagement à cet égard. Il exprime par ailleurs sa détermination à promouvoir le multilatéralisme comme principe fondamental des négociations dans ce domaine.

Conscient des difficultés sans précédent auxquelles la Conférence fait face, le Groupe a fait preuve de souplesse pour s'adapter à la situation actuelle, tout en réitérant que la santé, la sécurité et le bien-être de l'ensemble des représentants et du personnel de l'Organisation des Nations Unies doivent demeurer la priorité.

Le Groupe est d'avis que la reprise des travaux de la Conférence en de telles circonstances et dans le cadre de ces arrangements temporaires ne devrait pas établir de précédent et que les travaux de la Conférence devraient être conduits dans le plein respect du Règlement intérieur et du mandat de négociation de la Conférence. Le Groupe réaffirme qu'il est urgent que la Conférence exécute son mandat conformément à l'esprit de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et qu'elle adopte et applique un programme de travail équilibré et complet fondé sur son ordre du jour.

Enfin, le Groupe des 21 souligne une nouvelle fois que la Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement ayant reçu mandat de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, et il insiste sur la nécessité de préserver cette instance en renforçant sa nature, son rôle et son mandat. Le Groupe rappelle qu'il est urgent de redoubler d'efforts pour renforcer et revitaliser la Conférence et préserver sa crédibilité en reprenant les travaux de fond.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Ambassadeur Youssef, pour votre déclaration et pour vos aimables paroles. Je donne à présent la parole à la Représentante de la Croatie, M^{me} Kemppainen, qui s'exprime au nom de l'Union européenne. Son intervention sera suivie de celle de l'Ambassadeur Villegas d'Argentine.

M^{me} Kemppainen (Croatie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne. Les pays candidats – l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et la Turquie –, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que la République de Moldova, se rallient à cette déclaration.

Je tiens à féliciter l'Autriche pour son accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à lui assurer notre soutien sans faille pour la reprise des réunions de la Conférence sans exclusive, dans la transparence et en sécurité, dans le plein respect du Règlement intérieur et des principes du multilatéralisme et du multilinguisme.

Il est grand temps que nous nous réunissions et que nous fassions le point sur les faits nouveaux qui pourraient avoir une incidence sur nos travaux. Nous félicitons la présidence sortante – la présidence australienne – d'avoir poursuivi les consultations informelles, d'avoir jeté des ponts et d'avoir cherché à rapprocher les points de vue divergents. Nous sommes tout à fait favorables à la modification technique proposée visant à rendre le Règlement intérieur de la Conférence neutre du point de vue du genre.

L'Union européenne continuera d'appuyer les efforts déployés par les six pays exerçant la présidence de la Conférence en 2020. Le groupe composé des six Présidents de cette année, du dernier Président de 2019 et du premier Président de 2021 a fait preuve d'une coopération et d'une coordination exemplaires en vue d'améliorer la cohérence et la continuité cette année et les suivantes. Nous déplorons qu'aucun consensus n'ait été trouvé sur sa proposition de programme de travail qui permettrait à la Conférence de poursuivre les discussions techniques importantes et ouvrirait la voie à la reprise attendue de longue date des négociations de fond sur de nouveaux instruments de désarmement.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) représente une épreuve sans précédent pour le système multilatéral. Nous trouvons encourageant que les 194 États membres de l'Organisation mondiale de la Santé soient parvenus à mettre de côté leurs divergences et à adopter par consensus une résolution présentée par l'Union européenne sur une réponse collective à la crise sanitaire mondiale. Nous nous félicitons également de la déclaration de la Présidente adoptée par le Conseil des droits de l'homme.

La crise sanitaire mondiale bouleverse nos sociétés. Elle pourrait exacerber les conflits existants, générer de nouvelles tensions géopolitiques et entraver la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'application de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, sachant que la sécheresse ainsi que les pressions exercées

sur les ressources limitées et leur raréfaction sont d'ores et déjà de plus en plus souvent à l'origine de conflits. La crise pourrait également donner lieu à de nouvelles violations graves des droits de l'homme et intensifier les campagnes de désinformation et autres cyberactivités malveillantes.

À l'heure de la mondialisation, dans un monde fortement interdépendant, aucun pays ne peut relever seul ces défis. La coopération internationale est essentielle, que ce soit dans les domaines de la COVID-19, des changements climatiques, des migrations irrégulières ou de la prolifération des armes de destruction massive. Nous avons besoin d'un multilatéralisme efficace ainsi que d'une Organisation des Nations Unies solide et réformée, équipée des outils nécessaires pour relever les défis actuels et futurs de façon coordonnée, en gardant à l'esprit les liens entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

L'Union européenne fait partie de ceux qui ont appuyé en premier et avec le plus de vigueur l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur d'un cessez-le-feu mondial, et nous exhortons tous les acteurs à y adhérer.

Notre réponse à la crise se fonde sur la solidarité et la coopération. C'est pourquoi, le 8 avril 2020, l'Union européenne a lancé le train de mesures « Team Europe » (« Équipe d'Europe ») d'un montant de 15,6 milliards d'euros pour aider des pays tiers à se préparer à la COVID-19 et à y faire face. Plusieurs initiatives de l'Union européenne, telles que les centres d'excellence de l'Union européenne pour l'atténuation des risques dans les domaines chimique, biologique, radiologique et nucléaire, participent aussi activement à la lutte contre la pandémie.

L'Union européenne appelle tous les États à préserver l'intégrité du système international fondé sur des règles, avec un multilatéralisme efficace comme principe clef et l'Organisation des Nations Unies en son cœur. Ces éléments sont indispensables au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous sommes profondément préoccupés par l'érosion continue du dispositif international de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération ainsi que par l'aggravation des tensions, qui affectent également la Conférence du désarmement. La pandémie actuelle ne devrait pas servir d'excuse pour mettre à l'arrêt le désarmement ou anéantir ce qui a été accompli par le passé.

Nous sommes à un tournant décisif. L'Union européenne attache la plus haute importance à la prorogation du nouveau Traité START, au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à la mise en œuvre de tous les engagements pris au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. L'Union européenne est d'avis qu'une nouvelle course aux armements ne serait dans l'intérêt de personne, en particulier à un moment où nous nous devons d'unir nos forces pour relever des défis communs à toute l'humanité.

Nous devrions poursuivre l'universalisation et la mise en application des conventions sur les armes classiques, telles que la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, le Traité sur le commerce des armes et la Convention sur certaines armes classiques, et réaffirmer l'adhésion à l'objectif humanitaire de la Convention sur les armes à sous-munitions à la lumière de la conférence d'examen à venir. Nous devons continuer nos délibérations sur des questions telles que les systèmes d'armes létaux autonomes, l'espace extra-atmosphérique et les cyberactivités, et déjouer les menaces que représente le trafic d'armes légères et de petit calibre. Il convient de poursuivre la mise en application de la Convention sur les armes biologiques, d'autant plus que la pandémie a démontré la nécessité de coopérer et de renforcer les capacités en matière de sûreté et de sécurité biologiques, ainsi que de disposer de solides mesures de confiance. En dépit de la COVID-19, ces domaines continuent d'évoluer; il convient donc de poursuivre sur la voie du multilatéralisme dans ces domaines en vue de rendre le monde plus sûr.

C'est pourquoi il importe que les réunions sur le désarmement soient pleinement préservées et se tiennent dans le respect du multilinguisme et de l'inclusion ainsi que des dispositions pertinentes du Règlement intérieur, avec la participation adéquate d'experts. Nous espérons que les réunions importantes qui ont été reportées seront reprogrammées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Croatie de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne à présent la

parole à l'Ambassadeur Villegas d'Argentine, qui sera suivi par l'Ambassadeur Lim Sang-beom de la République de Corée.

M. Villegas (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. C'est pour moi un honneur de m'exprimer devant la Conférence du désarmement pour la première fois en tant que Représentant permanent de la République argentine. Permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de cette Conférence et pour les efforts déployés par la délégation autrichienne en vue de permettre à la communauté du désarmement de se réunir à nouveau pour la première fois depuis le début de la pandémie. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier la délégation australienne d'avoir œuvré pendant sa présidence à la reprise des travaux de fond à la Conférence, et mettre en évidence la coopération continue entre les six Présidents de la session de 2020, qui constitue pour la Conférence une avancée résolument positive qui nous a permis de coopérer de manière constructive.

Dernièrement, le monde a connu certains changements radicaux dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Souvent, ces changements nous prennent par surprise et ne peuvent pas être rapidement absorbés, ce qui génère un certain sentiment d'instabilité et d'incertitude, auquel vient s'ajouter l'émergence d'autres menaces mondiales en apparence non liées au désarmement, telles que la pandémie actuelle. Dans ce contexte, la capacité de la politique internationale contemporaine de faire face à ces difficultés permanentes et de les résoudre est poussée à l'extrême. Nous sommes pourtant conscients que la paix est un impératif ; telle est la politique de l'État en Argentine depuis son retour à la démocratie. Nous nous sommes toujours employés à travailler de manière constructive et dynamique dans la sphère du désarmement. Pour cette raison, nous avons encouragé l'étroite coordination entre les six Présidents de cette session, compte tenu des difficultés que rencontre chaque présidence pour parvenir à des résultats concrets en seulement quatre semaines. L'Argentine aura également le privilège de présider deux événements importants : la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 et la sixième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes. En ce qui concerne le Traité sur le commerce des armes, l'Argentine encourage les États qui ne sont pas encore parties à adhérer à cet instrument, et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres grâce auxquels nous nous rapprochons de la réalisation de notre objectif de 150 États parties.

Quant à la question de savoir comment améliorer l'efficacité et la productivité des travaux de la Conférence, nous pensons qu'il est essentiel d'adopter une approche durable, afin que, chaque année, nous nous retrouvions dans une situation meilleure que l'année précédente, et que la Conférence puisse progressivement sortir de l'état de paralysie quasi totale dans lequel elle se trouve actuellement. Pour y parvenir, nous sommes d'avis que nous devrions engager un débat fondé sur le principe du double calendrier : d'une part, mener une réflexion en interne afin de recenser les outils et les propositions qui nous permettront de reprendre un dialogue sur le fond, et d'autre part, mener une discussion sur la stratégie de diplomatie publique de la Conférence, en vue d'y faire entendre de nouvelles voix et d'y intégrer de nouvelles contributions techniques qui seront propices à l'instauration d'un climat de confiance entre les membres et permettront au monde d'avoir confiance dans la Conférence.

Pour le débat mené en interne, nous proposons une stratégie sur deux axes. Premièrement, il est fondamental que nous abordions la question de la présidence de la Conférence. Ces dernières années, la Conférence n'est pas parvenue à résoudre certaines questions en appliquant le Règlement intérieur, ce qui a suscité de l'incertitude quant à la manière de procéder et créé un malaise parmi les États. Deuxièmement, le fait que chaque membre de la Conférence exerce la présidence pendant une période de quatre semaines réduit la probabilité d'aboutir à des résultats concrets, en particulier lorsqu'il s'avère difficile d'optimiser la coordination entre les six Présidents de la session. D'où la nécessité de mener un débat sur cette question. L'Argentine est d'avis que l'amélioration du fonctionnement de la présidence permettra à la Conférence d'établir un dialogue continu sur le fond et donc de renouer avec son mandat de négociation. Tant que la Conférence adoptera ses décisions par consensus, les négociations sur des instruments contraignants pourront difficilement être

soumises à des contraintes de temps ou à des conditions qui entravent la réalisation de tout progrès sur le fond ou les aspects techniques.

De plus, nous devons réfléchir à la manière dont cette Conférence pourrait retrouver le prestige dont elle jouissait en tant qu'enceinte consacrée à l'analyse et au débat sur les principales questions et les principaux instruments mondiaux dans la sphère du désarmement et de la maîtrise des armements. Nous devons poursuivre sur la voie qui consiste à intégrer de nouveaux sujets et à faire entendre de nouvelles voix dans les discussions, en faisant intervenir des experts indépendants de la société civile en mesure d'améliorer la qualité des débats et d'y apporter de la clarté lorsqu'il s'agit de trouver un terrain d'entente – comme l'a mentionné la délégation australienne – et en abordant des thèmes tels que la cybersécurité et les systèmes d'armes létaux autonomes, qui touchent à l'ensemble des questions centrales dans le domaine du désarmement. Nous pourrions également procéder à une analyse comparative des différents instruments juridiques adoptés par la Conférence, tels que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la Convention sur les armes biologiques, ce qui nous aiderait à recenser des méthodologies et des éléments communs susceptibles de favoriser l'élaboration de nouveaux instruments.

En conclusion, la continuité des discussions sur le fond et sur les aspects techniques – étant entendu que le dialogue constitue une priorité pour l'instauration d'un climat de confiance et l'aboutissement à un consensus – nous permettra d'avancer en direction de mandats plus réalistes et progressivement plus ambitieux. Nous continuons d'œuvrer en faveur de la paix, déterminés à atteindre les nobles objectifs de cette Conférence, convaincus que le multilatéralisme et la coopération internationale constituent le seul moyen d'aboutir à un monde meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Villegas de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur Lim Sang-beom, qui sera suivi par l'Ambassadeur Hashmi du Pakistan.

M. Lim Sang-beom (République de Corée) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Tout d'abord, permettez-moi de saisir cette occasion pour vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens également à saluer votre direction éclairée et les efforts déployés par le secrétariat, qui nous ont permis de reprendre les travaux de cette session de la Conférence aujourd'hui. Vous pouvez compter sur le plein appui et l'entière coopération de ma délégation.

En tant que nouveau chef de la délégation de la République de Corée auprès de cette auguste instance, je me réjouis de coopérer ardemment avec mes collègues pour faire avancer les travaux de la Conférence.

Ces dernières années, nous avons pu constater des signes de l'affaiblissement des régimes internationaux de désarmement et de la détérioration de la situation internationale en matière de sécurité. Nous avons aujourd'hui une autre raison de nous inquiéter : la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la réponse collective qui y est apportée. D'aucuns soutiennent même que le coronavirus est un test décisif pour le système des Nations Unies dans son ensemble ; le multilatéralisme est aujourd'hui mis à l'épreuve. À cet égard, j'espère que la reprise des travaux de la Conférence aujourd'hui relancera la dynamique en faveur du dialogue. Je sais que je ne devrais pas me montrer trop ambitieux, mais je me réjouis à l'idée qu'une nouvelle impulsion soit donnée en faveur de la tenue de discussions véritables et sincères entre les États, tant sur les points figurant de longue date à l'ordre du jour que sur les nouveaux, discussions qui contribueront à revitaliser la Conférence.

À ce stade, les ressources destinées aux questions liées au désarmement et aux plateformes qui y sont consacrées se font de plus en plus rares. Toutefois, comme l'a fait observer le Président, nous et la communauté du désarmement sommes appelés à utiliser la Conférence de manière encore plus efficace et rationnelle. Selon moi, une façon d'y parvenir consiste à imprimer un élan constructif et positif en faveur du dialogue et de la coopération en préparation de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ce faisant, je pense qu'il est véritablement nécessaire de s'adapter aux nouvelles réalités inhérentes à la pandémie de COVID-19, plutôt que de se cantonner aux anciens modes de pensée et de fonctionnement. À titre d'exemple, il nous faut

activement souscrire à la nouvelle approche, en pleine évolution, qui consiste à tenir des débats virtuels, pour les points clefs de l'ordre du jour dans le domaine du désarmement. En définitive, dans le domaine de la sécurité internationale, dans un paysage en perpétuel changement, la continuité de la pratique du dialogue est bien plus importante que la configuration dans laquelle ce dernier se tient. J'espère que nous partageons tous ce sentiment d'urgence.

Permettez-moi d'aborder brièvement la situation actuelle dans la péninsule coréenne. Les événements récents survenus dans la péninsule coréenne sont certes regrettables, mais nous ne nous décourageons pas. Mon gouvernement mettra tout en œuvre pour surmonter les difficultés. Nous continuons d'œuvrer à une dénucléarisation complète et à l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne. Nous sommes fermement convaincus qu'il ne sera possible d'aboutir à une paix et une stabilité durables et véritables que par des moyens pacifiques tels que le dialogue et la diplomatie. À cet égard, nous tenons à remercier sincèrement la communauté internationale pour son solide soutien. Nous continuerons assurément à compter sur vous.

Alors que je prends mes fonctions à Genève, je voudrais saisir cette occasion pour faire savoir à l'ensemble de la communauté du désarmement que ce sera un plaisir et un honneur pour moi de travailler avec vous tous dans les mois et les années à venir. J'apprécie vivement l'accueil chaleureux que m'ont réservé les ambassadeurs et les collègues de la communauté du désarmement. Je suis tout à fait disposé à écouter vos avis et conseils, et je me réjouis de collaborer avec vous tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Lim Sang-beom de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Hashmi du Pakistan, qui sera suivi par l'Ambassadeur Li Song de Chine.

M. Hashmi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous attachons une grande valeur aux vastes consultations que vous avez menées préalablement à cette séance. Nous remercions également le secrétariat des efforts qu'il déploie. Permettez-moi également de m'associer à mes collègues pour souhaiter chaleureusement la bienvenue aux nouveaux Ambassadeurs de République de Corée, d'Argentine et de Tunisie.

Monsieur le Président, vous avez invité cette instance à mettre à profit la pause imposée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pour réfléchir et explorer une nouvelle approche. Ma déclaration portera sur ces aspects. Mais permettez-moi de vous faire part de la manière dont nous voyons les faits nouveaux survenus aux niveaux mondial et régional. Nous nous réunissons à une époque d'appréhension et de turbulences aux plans mondial et régional. L'ordre mondial fondé il y a soixante-quinze ans sur les principes de la Charte des Nations Unies est au bord de l'effondrement. Le climat en matière de sécurité internationale est fragile. Alors même que les différends de longue date s'enveniment, de nouveaux conflits émergent au sein des États et entre eux. Le multilatéralisme est dévalorisé. L'Organisation des Nations Unies est souvent ostracisée à dessein. Le droit international, les normes et l'état de droit sont tous délibérément sapés. Des actions unilatérales et illégales qui contreviennent aux résolutions du Conseil de sécurité sont entreprises dans l'impunité. L'occupation étrangère continue d'être légitimée.

On observe, dans le domaine de la maîtrise des armements, une régression manifeste dans les approches, les priorités et les mécanismes. Le consensus mondial sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération s'est encore effrité. En dépit de leurs obligations en matière de désarmement nucléaire, aucun des États dotés d'armes nucléaires n'est disposé à renoncer à ces armes dans un avenir proche. Le compromis initial sur lequel repose le régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires semble, à tous points de vue, abandonné. Non seulement le régime de la maîtrise des armements accuse un recul, mais la course mondiale aux armements, classiques et non classiques, reprend de plus belle.

Les dangers nucléaires vont croissant. La probabilité que des armes nucléaires soient employées et que les essais nucléaires reprennent est de plus en plus forte. Le déséquilibre des rapports de force entre les grandes puissances bien établies et les petits États s'accroît.

Les États puissants aspirent à une sécurité et une domination absolues par la militarisation, l'intégration et la mise en œuvre des technologies spatiales et des cybertechnologies.

Ces évolutions dangereuses s'accompagnent de politiques consistant à constamment faire des exceptions et accorder des dérogations au mépris total des principes, établis de longue date, de l'ordre nucléaire international fondé sur des règles. La discrimination et la politique du deux poids deux mesures persistent, alors même que les plaintes concernant l'érosion de l'ordre international fondé sur des règles se font plus pressantes. Les engagements en faveur du multilatéralisme sonnent faux lorsque des règles en matière de non-prolifération depuis longtemps en place sont subordonnées à des considérations stratégiques, politiques et commerciales. En conséquence, les perspectives sont peu réjouissantes pour la paix et la sécurité mondiales, ce qui a des répercussions négatives sur différentes régions.

Nombre des évolutions négatives que j'ai abordées sont manifestes en Asie du Sud, où le plus grand État continue de suivre une stratégie fondée sur la coercition, l'hégémonie et la domination de ses voisins. L'arrogance du régime imprégnée de suprématie religieuse empêche cette région, où vit un cinquième de la population mondiale, de réaliser son plein potentiel socioéconomique. Des propositions en faveur d'approches fondées sur le dialogue et la diplomatie pour résoudre les différends sont rejetées par le clan au pouvoir dans ce pays.

Les aspirations des peuples de l'Asie du Sud à un développement durable se heurtent à sa politique de jeu à somme nulle « à prendre ou à laisser ». Le multilatéralisme est ouvertement dénigré. Ce pays continue de s'attaquer aux principes du droit international et de la Charte des Nations Unies. La situation au Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde offre quelques-uns des exemples les plus évidents du mépris obstiné du droit international.

Le 5 août de l'année dernière, la plus grande démocratie autoproclamée a une nouvelle fois enfreint le droit international et 12 résolutions du Conseil de sécurité. En violation des dispositions de résolutions du Conseil de sécurité, l'Inde a eu recours à des actions unilatérales et illégales pour modifier la composition démographique du territoire occupé. L'Inde continue de mépriser délibérément le droit international en permettant illégalement à des non-Cachemiriens d'élire leur domicile et de s'installer sur ce territoire afin de faire des Cachemiriens une minorité sur leur propre sol ; l'Inde publie pour ce faire de nouvelles cartes politiques dans lesquelles elle revendique non seulement le Jammu-et-Cachemire qu'elle occupe, mais aussi l'Azad Cachemire et le Gilgit-Baltistan administrés par le Pakistan.

Sous le couvert des restrictions imposées en raison de la pandémie de COVID-19, la population du Cachemire a été soumise à un double confinement imposé par des centaines de milliers de membres des forces de sécurité indiennes. L'Inde a rejeté l'appel à un cessez-le-feu mondial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Au lieu de cela, elle a intensifié ses violations du cessez-le-feu le long de la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire et de la ligne de démarcation provisoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Inde a violé le cessez-le-feu à 1 440 reprises, ciblant délibérément des civils innocents du côté pakistanais de la ligne de contrôle, et faisant 13 tués et 104 blessés. L'Inde a découpé le grillage en cinq endroits et a déployé des missiles antichar, des missiles Spike et des missiles de croisière Brahmos le long de la ligne de contrôle. Depuis le Jammu-et-Cachemire occupé, la presse a révélé que l'Inde utilisait des roquettes tirées à l'épaule Carl Gustaf M3 fabriquées par Saab pour cibler et démolir des habitations civiles. Nous appelons instamment les pays concernés à enquêter sur les cas signalés d'emploi de ces armes à la lumière de leurs obligations respectives en vertu du Traité sur le commerce des armes.

Afin de détourner l'attention du monde de ses actes d'oppression au Cachemire occupé, l'Inde a par le passé eu recours à des opérations sous fausse bannière. Au vu de ses antécédents, l'Inde pourrait à nouveau décider de monter une telle opération ou lancer une autre opération militaire contre le Pakistan afin d'éviter que la communauté internationale ne se penche sur ses violations du droit international. De plus en plus de signes font penser que l'Inde a de telles visées agressives à l'égard du Pakistan. Nous souhaitons que la région vive en paix et se développe. Nous ne voulons pas d'une guerre ou d'un conflit avec l'Inde. Toutefois, comme il l'a montré en février dernier, s'il est attaqué, le Pakistan a la volonté et la capacité de se défendre et il répondra avec fermeté à tout acte d'agression.

En définitive, c'est l'absence d'obligation de rendre des comptes au niveau international qui a rendu possible le comportement et la posture agressifs de l'Inde. En réalité, l'absence d'une telle obligation, associée à un approvisionnement généreux en armes et technologies de pointe classiques et non classiques, a conféré à la classe dirigeante indienne une arrogance impérialiste. Les signaux émanant de l'Inde sont sans ambiguïté. Le Ministre indien des affaires étrangères s'est publiquement vanté qu'un jour, l'Inde prendrait physiquement le contrôle de l'Azad Cachemire et du Gilgit-Baltistan administrés par le Pakistan. Le chef d'État-Major des armées indien a revendiqué le droit de lancer une attaque préemptive contre de prétendus camps terroristes pakistanais.

Le 16 août 2019, le Ministre indien de la défense a menacé de manière à peine voilée de lancer une frappe nucléaire préemptive contre le Pakistan, ne se cachant même pas derrière la feuille de vigne de sa politique douteuse du « non-recours en premier ». La doctrine militaire de l'Inde n'est plus un secret – elle envisage de mener une guerre limitée avec le Pakistan sous parapluie nucléaire. L'Inde a renforcé ses capacités en vue d'une attaque-surprise dite de « démarrage à froid » (« Cold Start ») à sa frontière avec le Pakistan.

On ne peut qualifier ces déclarations belliqueuses et ces doctrines offensives de simple provocation ou bravade. Il faut les considérer à la lumière de l'état d'esprit de plus en plus militarisé qui règne en Inde aujourd'hui. Si l'on n'y prend pas garde, ces évolutions de la doctrine, l'accumulation constante d'armes et la mise en place de plateformes de combat de pointe pourraient avoir de graves incidences sur la paix et la sécurité en Asie du Sud et au-delà.

La question fondamentale qui est posée devant cette Conférence est de savoir comment inverser ces tendances inquiétantes dans le contexte plus général de la sécurité mondiale, pour autant que ce soit possible. Alors même que cette Conférence a pour mandat de négocier des traités, elle n'est plus en mesure de le faire depuis plusieurs décennies. Sur certains des plus anciens points à l'ordre du jour de la Conférence qui revêtent une très grande importance pour la sécurité internationale, aucun progrès n'a pu être réalisé jusqu'à présent. Depuis sa création, cette instance a été capable de s'acquitter de son mandat et de produire des traités historiques, et ce, avec les méthodes de travail et le Règlement intérieur dont elle dispose actuellement. Mais n'oublions pas que ces progrès n'ont été possibles que lorsqu'ils étaient dictés par les intérêts des grandes puissances, ou dans les domaines et aux moments où ces dernières jugeaient l'approbation de ces traités compatible avec leurs intérêts nationaux respectifs en matière de sécurité.

Ce sont les évolutions, les approches et les politiques auxquelles les membres de la Conférence aspirent qui définissent les contours de l'impasse dans laquelle cette assemblée se trouve actuellement. Pour dire les choses simplement, cette instance n'est pas et ne peut pas rester imperméable au contexte géopolitique extérieur. C'est à cette réalité plutôt sombre mais concrète que la Conférence fait face et c'est dans ces conditions qu'elle est obligée de fonctionner.

Dans un monde où le multilatéralisme et l'état de droit sont mis à l'épreuve, nous n'avons d'autre choix que de revenir aux fondamentaux, c'est-à-dire de réaffirmer notre engagement à adhérer scrupuleusement aux buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies. Ce faisant, nous devons reconnaître que ces principes sont universels et intemporels, et que l'adhésion de tous les États, peu importe leur taille, à ces principes est essentielle pour garantir l'intégrité de l'ordre international fondé sur des règles. Cela doit aussi s'accompagner d'un engagement renouvelé à l'égard des traités internationaux, des résolutions du Conseil de sécurité et du droit international, et de leur scrupuleux respect. Avec ce cadre comme référence, des efforts doivent à présent être déployés pour raviver le consensus mondial sur la maîtrise des armements et le désarmement, sur la base de l'équité, de l'équilibre, de la retenue et de la coopération entre les États. Nous sommes conscients qu'il sera difficile de parvenir à un consensus, mais au vu des énormes défis à relever – mais aussi de leurs nombreuses retombées potentielles –, c'est à notre péril à tous que nous éludons cette tâche.

Permettez-moi de vous présenter certains des ingrédients essentiels à la création d'un consensus. Premièrement, nous devons partir du même postulat, à savoir la reconnaissance du droit à une sécurité égale pour tous. Monsieur le Président, vous mentionnez le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au

désarmement, dans lequel le principe de sécurité égale pour tous les États, tant dans le domaine de l'armement classique que dans celui de l'armement non classique, aux niveaux régional et international, a été approuvé à l'unanimité. Il s'agit d'un préalable essentiel pour progresser sur les questions dont cette Conférence est saisie et sur lesquelles elle peut travailler.

Deuxièmement, nous devons examiner les raisons qui conduisent les États à acquérir des armes pour se défendre. Ces raisons comprennent des menaces subjectives émanant de forces supérieures classiques ou non classiques, l'existence de différends et de conflits avec des États plus puissants, et la discrimination avec laquelle les normes et lois internationales sont appliquées.

Troisièmement, les États dotés d'armes nucléaires doivent manifester une détermination nouvelle de parvenir au désarmement nucléaire dans un délai raisonnable, afin de reconformer le compromis initial. Faute d'un tel engagement, le compromis du régime de non-prolifération continuera de s'éroder. L'objectif ultime doit être l'élimination totale des armes nucléaires au sein d'un système de sécurité collective redynamisé.

Quatrièmement, en tant qu'étape pragmatique vers le désarmement, les États dotés d'armes nucléaires doivent mettre fin à la production de matières fissiles et éliminer l'ensemble des stocks existants dans le cadre d'un traité non discriminatoire sur les matières fissiles.

Cinquièmement, tant que le désarmement nucléaire ne sera pas réalisé, les États non dotés d'armes nucléaires devraient recevoir des garanties contre l'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires. Les garanties de sécurité offertes par les États dotés d'armes nucléaires doivent donner naissance à un traité universel, non soumis à conditions et juridiquement contraignant.

Sixièmement, nous devons parvenir à un accord universel et non discriminatoire en réponse aux inquiétudes qui découlent de la mise au point, du déploiement et de la prolifération de systèmes de missiles antimissiles balistiques. Ces derniers sont intrinsèquement déstabilisants et, quoi qu'il en soit, d'une fiabilité douteuse.

Septièmement, nous devons renforcer le régime juridique international, afin de prévenir la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

Huitièmement, il convient d'adopter une approche non discriminatoire et fondée sur des critères fixés d'un commun accord, en vue de promouvoir les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, dans le cadre de garanties internationales appropriées, conformément aux obligations internationales des États.

Neuvièmement, la mise au point et l'utilisation de systèmes d'armes létaux autonomes doivent être soumises à une réglementation internationale.

Dixièmement, les questions de sécurité régionale – à savoir la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et la dénucléarisation de la péninsule coréenne – doivent être résolues par la voie du dialogue et de la diplomatie.

Enfin, compte tenu du lien de causalité direct entre les armes classiques et le maintien de la dépendance à l'égard des armes nucléaires, et au vu du nombre croissant d'armes classiques et de leur sophistication, il est essentiel d'œuvrer à une réduction équilibrée des forces armées et des armements classiques, en particulier aux niveaux régional et sous-régional.

La fragilité de l'ordre mondial en matière de sécurité exige que le dispositif de maîtrise des armements soit en mesure d'empêcher l'éclatement et l'intensification de tensions sur terre, en mer, dans l'espace et dans le cyberspace. Les approches de la maîtrise des armements à l'échelle mondiale, régionale et sous-régionale exigeraient par conséquent des cadres qui se renforcent mutuellement et qui soient ancrés dans la Charte des Nations Unies, dans le droit international et dans les principes du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. L'ordre international fondé sur des règles et le multilatéralisme ne sont pas la simple addition des intérêts nationaux. Une telle addition n'est pas possible compte tenu de la diversité des intérêts des États. Ce qui est et devrait être possible, c'est de façonner l'ordre mondial et le

multilatéralisme dans notre intérêt bien compris, de manière à favoriser la diplomatie, les négociations et la démonstration de la volonté politique de respecter l'état de droit.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Hashmi de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Li Song de Chine, qui sera suivi par l'Ambassadeur Beerwerth d'Allemagne.

M. Li Song (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, après une longue interruption de trois mois due à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la Conférence reprend enfin ses séances aujourd'hui. Je suis très heureux d'être de retour au Palais des Nations et de revoir mes collègues des différents pays. Je tiens à vous remercier de tout cœur, vous et les autres membres du collège des six Présidents de la session de 2020, ainsi que le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021, et le secrétariat pour les efforts que vous avez déployés. La délégation chinoise vous appuiera pleinement dans vos travaux. Je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter de votre accession à la présidence et, dans le même temps, pour accueillir chaleureusement l'Ambassadeur Sabri Bachtobji de Tunisie, l'Ambassadeur Lim Sang-beom de la République de Corée et l'Ambassadeur Federico Villegas d'Argentine alors qu'ils prennent leurs fonctions. Il me tarde de travailler en étroite collaboration avec eux.

La pandémie de COVID-19 est l'ennemi de l'humanité tout entière et elle constitue un défi auquel font face tous les pays du monde. La lutte contre la pandémie doit-elle être un sujet de recherche scientifique ou la source de divisions politiques ? Devons-nous apprendre les uns des autres dans le respect mutuel ou distribuer des blâmes et nous renvoyer la balle ? Faut-il renforcer la coopération internationale ou rompre les liens et faire cavalier seul ? Assurer une coordination multilatérale ou emprunter la voie de l'unilatéralisme ? Le choix de chaque pays devra résister à l'épreuve du temps. La réponse internationale à la pandémie a une nouvelle fois démontré l'importance capitale d'un engagement constant en faveur du multilatéralisme, de la solidarité et de la coopération, lequel demeure la meilleure garantie que nous finirons par triompher de la pandémie et que nous pourrons construire ensemble un avenir commun pour l'humanité.

La pandémie de COVID-19 a fait apparaître de nouveaux défis sur la scène de la politique et de la sécurité internationales. Des virus politiques provoquent des ondes de choc dans les relations entre les grands pays, qui se traduisent par une succession de rejets et de retraits de traités. La nouvelle force spatiale dispose désormais de son propre drapeau. Néanmoins, en cette année particulière qui marque le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies et le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, les membres de la communauté internationale ont, en grand nombre, réaffirmé leur soutien indéfectible au multilatéralisme et au régime international de maîtrise des armements et de non-prolifération existant.

Au cours du confinement imposé en raison de la COVID-19, les débats et les réflexions se sont poursuivis en ligne, principalement sur des thèmes tels que le monde postbilatéral et l'émergence d'une nouvelle ère pour la maîtrise des armements. Le cours de l'histoire se façonne pas à pas. Le monde postbilatéral ne doit pas faire une croix sur les responsabilités et les devoirs particuliers en matière de désarmement nucléaire qui incombent au pays possédant le plus grand arsenal nucléaire. La maîtrise des armements dans la nouvelle ère doit se fonder sur le plein respect de l'histoire et de l'exécution des engagements, le renforcement de la confiance au niveau international et le maintien de la sécurité internationale. Les grands pays devraient se respecter mutuellement, éviter les conflits et la confrontation et consolider la confiance stratégique en tant que principes et garanties importants dans le processus international de maîtrise des armements. Aucun pays ne devrait faire passer ses intérêts propres avant ceux des autres ou se présenter comme une exception à la maîtrise des armements multilatérale.

Dans la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19, la Chine a été la première à prendre des mesures décisives, dans un souci impérieux de sauver des vies. Ce faisant, la Chine a accusé d'énormes pertes et consenti à d'immenses sacrifices. En soutenant activement l'Organisation mondiale de la Santé et en participant à de vastes initiatives

d'assistance et de coopération internationales, la Chine a grandement contribué à la préservation de la sécurité mondiale en matière de santé publique. Cela témoigne du sens des responsabilités de notre pays à l'égard du multilatéralisme ainsi que de la solidarité et de la coopération internationales.

Dans le même temps, la Chine a avancé dans sa contribution à la progression du processus international de maîtrise des armements. Je suis heureux d'informer la Conférence que, le 20 juin, l'Assemblée nationale populaire a adopté une décision concernant l'adhésion du pays au Traité sur le commerce des armes, ce qui marque la fin du processus d'adoption des textes législatifs et des procédures juridiques nationaux ouvrant la voie à l'adhésion du pays à cet instrument dans un avenir proche. Alors que d'autres parties tournent les talons, nous répondons présents. La contribution de mon pays au Traité sur le commerce des armes constitue un autre pas de taille dans la promotion du multilatéralisme et dans l'édification d'un avenir commun pour l'humanité. Elle aura une incidence très positive, en favorisant l'universalité et l'efficacité de cet instrument.

Pendant le confinement, j'ai poursuivi mes activités quotidiennes dans mon bureau et je suis resté en contact étroit avec mes collègues de toutes les délégations pour échanger et coordonner nos vues sur les activités de la Conférence et sur la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Conseil consultatif pour les questions de désarmement. Mon équipe et moi-même nous réjouissons à l'idée de jouer un rôle actif dans les travaux que mènera la Conférence pendant le reste de la session. Nous sommes prêts à entamer des discussions franches et pointues avec toutes les délégations sur les questions en suspens, notamment le profond impact de la situation politique et des conditions de sécurité au niveau mondial sur le processus international de maîtrise des armements, les perspectives pour la maîtrise des armements multilatérale et l'orientation de cette dernière, la stabilité stratégique, le désarmement nucléaire et la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous sommes prêts à coopérer avec toutes les délégations dans le cadre de travaux de fond dans l'ensemble de ces domaines.

La pandémie de COVID-19 a également focalisé l'attention internationale sur la sûreté biologique. D'une part, il faut que les équipes chargées du désarmement à Genève tirent pleinement parti de la plateforme institutionnelle de la Convention sur les armes biologiques pour renforcer la sûreté biologique de tous les pays et stimuler la coopération internationale dans ce domaine, ainsi que pour consolider l'institution de la Convention sur les armes biologiques, notamment au travers de négociations visant à conclure son protocole de vérification. D'autre part, nous devons également réfléchir au rôle que la Conférence peut jouer dans le renforcement de la sûreté biologique. Le projet de convention internationale pour la répression des actes de terrorisme chimique et biologique établi par la Russie mérite d'être examiné avec attention par l'ensemble des délégations.

J'espère que le collège des six Présidents de la session de 2020, en collaboration avec le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021, présentera un calendrier des réunions complet et équilibré pour traiter des questions que je viens de mentionner, sur la base de consultations menées avec l'ensemble des délégations, afin que la Conférence puisse conduire ses travaux de manière fluide et systématique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Lim Song de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur Beerwerth. Il sera suivi par le Représentant de l'Italie, qui s'exprimera à distance.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, chers collègues, je voudrais souhaiter la bienvenue à l'Autriche, qui prend les rênes de la présidence en cette période particulièrement difficile, et je voudrais l'assurer du plein appui de ma délégation dans son exercice de la présidence. Permettez-moi, comme d'autres orateurs l'ont fait avant moi, de féliciter la présidence sortante – la présidence australienne – d'avoir poursuivi les travaux de la Conférence, bien que ces derniers n'aient pu être menés que bilatéralement. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues à la Conférence du désarmement.

Je suis heureux d'être de retour pour une séance en présentiel. Je pense que c'est un sentiment que nous sommes nombreux à partager dans cette salle. Et pour cela, je voudrais vous remercier, vous et le secrétariat, pour vos efforts inlassables. Sur le plan politique, le fait que la conférence tienne à nouveau ses séances en présentiel envoie un message important, en particulier dans les conditions internationales actuelles difficiles en matière de sécurité et de maîtrise des armements.

Je n'ai pas l'intention de prononcer une déclaration de politique générale ; je vais plutôt me concentrer sur une série de points très précis. Bien entendu, l'Allemagne souscrit à la déclaration de l'Union européenne.

Premièrement, nous saluons vivement les débats de haut niveau qui se sont tenus à Vienne sur le nouveau Traité START le 22 juin. Nous notons avec satisfaction que les discussions entre experts et au niveau politique se poursuivront sur cette question. La position de mon gouvernement est depuis longtemps que ce traité historique ne devrait pas arriver à expiration sans avoir été prorogé ou sans qu'un autre accord soit en place pour lui succéder. Il est dans notre intérêt à tous, en matière de sécurité, de ne pas nous retrouver à un moment donné sans le moindre instrument juridique contraignant limitant les armes nucléaires.

Deuxièmement, en ce qui concerne le reste de la session de cette année de la Conférence, il nous faut être réalistes et reconnaître qu'en raison de situation liée à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), il restera malheureusement très peu de temps pour mener des travaux de fond substantiels sur les points de notre ordre du jour. Ma délégation est d'avis que les matières fissiles et la prévention d'une course aux armements dans l'espace constituent les deux sujets les plus importants pour le temps qu'il nous reste. Selon nous, cela fait bien longtemps qu'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires aurait pu être négocié sur la base du mandat Shannon. Et il convient de se pencher d'urgence sur la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace au vu des risques croissants y afférents. Soyons pragmatiques et prévoyons suffisamment de temps pour l'examen et l'adoption du rapport de cette année, même s'il risque, je le crains, d'être court.

Troisièmement, je voudrais vous faire le compte rendu de la réunion virtuelle de l'Initiative de Stockholm sur le désarmement nucléaire, qui s'est tenue le 9 juin. Permettez-moi de vous rappeler que cette initiative a été conçue pour jeter des ponts dans le cadre du premier pilier du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, pour lequel les divisions sont plus profondes que pour tout autre pilier. Les membres de l'Initiative poursuivront leurs efforts en vue de donner un nouvel élan au désarmement nucléaire au travers de mesures concrètes et réalistes. Le groupe a dans l'idée de poursuivre le dialogue avec les États parties au Traité et avec tant les États dotés d'armes nucléaires que ceux qui en sont dépourvus, concernant des mesures concrètes visant à faire avancer le désarmement nucléaire. Enfin, le groupe prévoit de communiquer le document sur les 22 étapes pour faire progresser le désarmement nucléaire sous la forme d'un document de travail à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération.

Sur ce, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, et exprimer l'espoir que nous pourrions continuer de nous réunir en présentiel et mener au moins quelques travaux de fond au cours de votre présidence et de la présidence suivante, qui sera exercée par le Bangladesh.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Beerwerth de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je souhaiterais à présent donner la parole au Représentant de l'Italie, M. Francese, qui s'exprimera à distance, et qui sera suivi par l'Ambassadrice Flores Liera du Mexique.

M. Francese (Italie) (*parle en visioconférence*) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Permettez-moi d'emblée de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et, en particulier, de vous remercier, vous et votre équipe, de n'avoir épargné aucun effort, en coordination avec le collègue des six Présidents de la session 2020, et avec le précieux appui du secrétariat, pour nous permettre de nous réunir à nouveau ici, dans une configuration qui, bien que différente, reste sûre et ouverte. Soyez assuré du plein appui et de l'entière coopération de notre délégation.

L'Italie s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'ajouter quelques brèves remarques à titre national.

Au début de la session de cette année, nous avons évoqué le caractère particulièrement préoccupant de la situation internationale du moment, au vu de l'aggravation des tensions internationales et régionales. Aujourd'hui, après avoir fait face à la catastrophe mondiale que constitue l'actuelle pandémie, nous ne devons et ne pouvons feindre d'ignorer nos responsabilités collectives à l'égard de la sécurité internationale. Nous devons de toute urgence agir avec détermination pour préserver et même renforcer le dispositif international de désarmement, en évitant de nous engager sur la voie d'une nouvelle course aux armements dans quelque domaine que ce soit.

Pour ces raisons, l'Italie soutient aussi pleinement l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur d'un cessez-le-feu immédiat partout sur la planète, et elle est résolument en faveur de la mention de cet appel dans toutes les enceintes pertinentes. Il est temps de mettre les conflits armés en confinement, pendant que nous nous concentrons tous ensemble sur la lutte contre le coronavirus.

Monsieur le Président, comme vous l'avez mentionné dans votre déclaration, 2020 était censée être une année particulière pour le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements, avec le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le quarante-cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes biologiques, ainsi qu'un calendrier bien rempli pour nos travaux communs.

Il devrait encore être possible de faire de cette année une année particulière, mais pour d'autres raisons que les événements tragiques causés par cet ennemi invisible qu'est la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Faisons de 2020 l'année où nos pays ont véritablement réalisé qu'un multilatéralisme efficace et un système international fondé sur des règles constituaient la seule voie menant au succès, les seuls outils permettant d'aboutir à des résultats concrets et durables. Souvenons-nous de cette page de l'histoire comme du moment où, ayant à l'esprit la population et les problèmes mondiaux posés par le coronavirus, nous avons mis nos divergences de côté et nous avons pu faire fond sur notre intérêt commun à voir régner la paix et la sécurité.

De nouveaux défis complexes se profilent pour le régime de désarmement, à savoir le risque de prolifération nucléaire, l'emploi déplorable d'armes chimiques et la nécessité d'améliorer la sûreté et la sécurité biologiques, sans compter certains aspects humanitaires importants liés aux conflits armés non internationaux, à la prolifération des groupes armés non étatiques et à la difficulté croissante de faire la distinction entre les combattants et les civils, au terrorisme et aux cyberattaques.

La Conférence du désarmement, en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, pourrait jouer un rôle crucial à l'égard de ces défis. Nous ne devrions pas manquer une nouvelle occasion. Même s'il sera difficile, d'ici à la fin de l'année, d'adopter un programme de travail, nous pourrions utiliser ce temps – comme a si judicieusement commencé à le faire la présidence australienne – pour jeter des ponts et nous préparer à enfin sortir de l'impasse. Si cette impasse n'était que regrettable il y a quelques mois, elle est à présent absolument inacceptable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Italie de sa déclaration et de ses aimables paroles. Je donne à présent la parole à l'Ambassadrice Flores Liera du Mexique, qui sera suivie par l'Ambassadeur Mailu du Kenya.

M^{me} Flores Liera (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. C'est un grand plaisir de participer à cette séance de la Conférence du désarmement sous la présidence de l'Autriche. Nous sommes conscients de l'engagement historique de votre pays en faveur du désarmement et vous pouvez compter sur notre entière coopération pour veiller à ce que votre mandat soit une réussite, en dépit des circonstances difficiles et inhabituelles dans lesquelles nous nous trouvons. Je voudrais à mon tour souhaiter la bienvenue aux Représentants de l'Argentine, de la République de Corée et de la Tunisie, et les assurer de notre coopération.

Je voudrais également remercier officiellement la délégation australienne pour le travail accompli au cours de sa présidence. En dépit du fait que les circonstances aient empêché la tenue de séances formelles, les efforts qu'elle a déployés et les vastes consultations bilatérales qu'elle a menées ont contribué à conceptualiser certaines des causes de la paralysie de la Conférence et à dégager des pistes valables pour permettre à cette dernière de mener à bien son mandat. La coopération entre les six Présidents de la session de 2020, le dernier Président de la session de 2019 et le premier de la session de 2021 cette année constitue une excellente pratique qui, nous l'espérons, se poursuivra à l'avenir.

Nous vivons une période complexe et dangereuse. Une grande part du dispositif de désarmement et de maîtrise des armements est fragilisée par les mêmes pays qui ont contribué à son édification et qui comprenaient son importance. En outre, l'abandon du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, l'abandon plus que probable du Traité « Ciel ouvert » et l'abandon possible du nouveau Traité START, à moins qu'il ne soit prorogé ou qu'un autre traité soit négocié pour lui succéder, ont de quoi faire frémir. Dans le même temps, nous prenons note de la nouvelle encourageante que les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie ont entamé un dialogue bilatéral la semaine dernière. Nous exhortons les deux pays à n'épargner aucun effort pour s'acquitter de la responsabilité fondamentale qui leur incombe de contribuer à un monde plus sûr, exempt d'armes nucléaires.

Malgré la situation d'urgence sans précédent créée par la pandémie, nous continuons d'entendre que certains États pourraient reprendre les essais d'armes nucléaires et qu'ils continueront d'accroître leurs dépenses militaires, en modernisant leurs arsenaux nucléaires d'une manière contraire au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Cette situation est affligeante, compte tenu des énormes carences dans la lutte contre la crise actuelle et le traitement de ses répercussions sur les structures sociales et économiques de nos sociétés.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a révélé qu'il existait d'autres menaces imminentes en matière de sécurité mondiale exigeant notre attention. Ces menaces confirment par ailleurs que personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas. Cela prouve également que, pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité internationale, la seule solution réside dans un système multilatéral renforcé qui privilégie la coopération pour relever les défis nouveaux et persistants, en particulier le risque de l'emploi d'armes nucléaires, étant donné que rien ne pourrait préparer le monde à faire face aux conséquences d'une détonation. Nous sommes conscients de la situation géopolitique et nous savons que la méfiance subsiste et s'accroît entre les puissances. Cela étant, nous pensons que des crises telles que celle que nous vivons actuellement devraient se traduire par de nouvelles possibilités, mais cela exige un réel pouvoir mobilisateur.

Le report de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 nous laisse plus de temps pour étudier et déterminer des moyens de créer les synergies et de trouver les accords qui nous permettront de progresser sur les trois piliers du Traité. Nous ne pouvons pas nous permettre de gâcher cette occasion inopinée, car nous risquerions d'irréremédiablement affaiblir le régime dans son ensemble. Il sera particulièrement difficile de rétablir l'efficacité des mécanismes de désarmement. À cette fin, il est essentiel de se demander si cette structure, établie en 1978, est toujours adaptée à l'objectif visé, au vu de sa nature sclérosée et de son effritement chronique depuis plus de vingt ans, alors que la menace des armes nucléaires demeure plus qu'évidente. De récents exemples, tels que l'Initiative humanitaire sur les incidences des armes nucléaires et la négociation du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ont montré qu'il était possible de parvenir à des accords avec de la volonté politique. Des solutions concrètes, innovantes et créatives sont nécessaires pour sortir de l'impasse. Certaines de ces solutions ont déjà été énoncées dans le Programme de désarmement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Ce qu'il faut à présent, c'est injecter de l'énergie positive dans ces mécanismes.

Dans ces circonstances, il est opportun de rappeler l'impérieuse nécessité que la Conférence recommence à jouer son rôle et à s'acquitter de son mandat de négociation. La délégation mexicaine estime que la vaste majorité des points à l'ordre du jour de la Conférence sont pertinents et qu'ils peuvent donc faire l'objet de négociations. La priorité absolue est le désarmement nucléaire, et il serait bon d'explorer l'accord conclu dans le cadre

du plan d'action issu de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération de 2010 prévoyant la création d'un organe subsidiaire pour examiner différents mandats de négociation. Cet organe subsidiaire répertorierait les propositions, sur la base desquelles il serait possible de déterminer une voie à suivre vers des négociations en faveur de l'élimination des armes nucléaires. Il est également essentiel d'avancer dans la négociation d'un traité interdisant la production et le stockage de matières fissiles et d'un traité sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, ainsi que de réaliser des progrès en ce qui concerne les garanties de sécurité négatives. De nouveaux défis pourraient certainement être inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, tels que les menaces que représente l'intelligence artificielle utilisée à des fins militaires, ainsi que les évolutions technologiques et leur incidence sur la sécurité internationale.

Avant de conclure, ma délégation tient à ce qu'il soit pris acte de son appui à l'initiative présentée par la délégation australienne concernant les modifications techniques à apporter au Règlement intérieur afin de rendre sa formulation neutre du point de vue du genre. Nous espérons que les travaux à ce sujet pourront reprendre rapidement. Le texte proposé est modéré, simple, concret, nécessaire, non controversé et cohérent avec les objectifs d'égalité promus par l'Organisation des Nations Unies. Si la Conférence ne parvenait pas à s'accorder sur une initiative de cette nature, il y aurait lieu de s'interroger sur sa capacité à accomplir quoi que ce soit. Enfin, nous voudrions faire nos adieux aux collègues qui sont partis, ou qui sont sur le point de partir, dont M^{me} Vanessa Wood, et leur souhaiter plein succès pour l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice Flores Liera pour sa déclaration et ses aimables paroles à l'adresse de la présidence, et je donne à présent la parole à l'Ambassadeur Mailu du Kenya, qui sera suivi par l'Ambassadeur Ahsan du Bangladesh.

M. Mailu (Kenya) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Le Kenya s'associe à la déclaration faite par l'Égypte au nom du Groupe des 21. D'emblée, ma délégation tient à adresser ses sincères félicitations à l'Autriche et à vous, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence. Vous pouvez compter sur le plein soutien et l'entière coopération du Kenya.

Je souhaiterais également saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues à la Conférence du désarmement. Permettez-moi aussi de saluer l'Ambassadrice d'Australie pour sa direction exemplaire de la Conférence du désarmement en dépit des circonstances difficiles liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui n'ont pas permis à cette assemblée de terminer ses travaux au cours de la première partie sous sa présidence. Il n'en reste pas moins que la délégation kényane se félicite que la présidence australienne ait assuré la continuité des échanges avec les délégations et elle la remercie d'avoir permis la tenue de séances d'information virtuelles avec les groupes régionaux. Les efforts déployés pour apporter des modifications techniques sur la dimension de genre dans le Règlement intérieur sont louables. Nous sommes convaincus que ces efforts doivent se poursuivre.

Notre séance intervient dans un contexte marqué par les immenses difficultés auxquelles fait face la communauté des nations. La COVID-19, la pire pandémie en plus d'un siècle, pèse sur notre quotidien et affecte la manière dont nous, diplomates, devons désormais conduire nos travaux. À travers le monde, les gouvernements travaillent sans relâche pour enrayer la propagation de ce virus mortel. Ce virus invisible menace l'existence même de l'humanité et il a montré que tous les États, grands et petits, puissances nucléaires et États non dotés d'armes nucléaires, étaient vulnérables face à la pandémie de COVID-19. Comme tous les autres aspects de la vie qui ont été touchés par le virus, l'Organisation des Nations Unies, le socle du multilatéralisme, qui célèbre ses soixante-quinze ans cette année, n'a pas été épargnée. Le système international fondé sur des règles a dû s'adapter à la « nouvelle normalité » pour veiller à ce que le dialogue mondial sur tout un éventail de questions se poursuive. En ce qui nous concerne plus directement, la Conférence du désarmement a dû brusquement mettre un terme à la première partie de sa session en mars et reporter le début de la deuxième partie. Notre présence dans la salle témoigne des mesures auxquelles nous devons à présent nous habituer.

Nous avons tous assisté à des évolutions inquiétantes dans les domaines de la maîtrise des armements, du désarmement et de la sécurité internationale. Les conclusions du *Yearbook 2020* de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, publié le 15 juin, brossent un sombre tableau du désarmement et de la sécurité internationale. Selon ce *Yearbook*, malgré une nouvelle diminution du nombre de têtes nucléaires en 2019, tous les États dotés d'armes nucléaires ont continué de moderniser leur arsenal nucléaire. On assiste, en outre, à une hausse constante des dépenses militaires et à une accentuation de l'incertitude du régime international de maîtrise des armements. Une lueur d'espoir est néanmoins apparue dans les négociations qui se sont déroulées en Autriche la semaine dernière. Nous espérons que l'union des esprits sera annonciatrice de jours meilleurs pour le dispositif de maîtrise des armements. Nous continuerons de faire preuve d'un optimisme prudent.

Monsieur le Président, le Kenya se félicite de l'accent mis sur le multilatéralisme au cours de votre présidence. À cet égard, le Kenya réaffirme que la Conférence du désarmement est la seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Depuis que son mandat unique concernant les questions multilatérales de maîtrise des armements et de désarmement lui a été conféré en 1979, à la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, la Conférence du désarmement est une instance essentielle au maintien de la paix et de la sécurité mondiales. En dépit des difficultés auxquelles la Conférence a fait face ces vingt dernières années, nous gardons l'espoir qu'avec des efforts plus concertés et la volonté de trouver des compromis et de faire preuve de souplesse, il n'est pas trop tard pour réaliser des progrès.

La Conférence a par le passé montré qu'elle était capable d'exécuter son mandat. Il est plus que jamais indispensable que la Conférence du désarmement s'acquitte de son mandat, à l'heure où de nouvelles menaces invisibles pour la stabilité de l'humanité pourraient anéantir en un éclair les progrès que cette dernière a mis des décennies à accomplir. Cette situation, associée aux turbulences ressenties dans le paysage de la sécurité internationale, exige de cette instance importante qu'elle réagisse et qu'elle en fasse bien davantage pour parvenir à exécuter son mandat, non seulement pour nous, mais aussi pour les générations à venir.

L'attachement du Kenya à la Conférence du désarmement demeure indéfectible. Nous espérons qu'avec la volonté politique requise, cette instance importante pourra surmonter les difficultés et apporter sa contribution cruciale à la paix et à la sécurité internationales, comme elle l'a fait par le passé.

En conclusion, Monsieur le Président, alors que la Conférence du désarmement demeure l'apanage des États membres, le Kenya salue les efforts que vous avez déployés pour nouer un dialogue avec la société civile. Les points de vue de la société civile pourraient apporter un éclairage intéressant sur les questions du désarmement et de la sécurité dans le contexte de la pandémie de COVID-19. À cet égard, le Kenya attend avec impatience l'événement prévu pour le vendredi 3 juillet, intitulé « La Conférence du désarmement rencontre la société civile. Les leçons de la pandémie : repensons les liens entre désarmement et sécurité ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Mailu de sa déclaration et de ses aimables paroles, et je donne à présent la parole à l'Ambassadeur Ahsan du Bangladesh, qui sera suivi par l'Ambassadeur Tressler Zamorano du Chili.

M. Ahsan (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, et mes félicitations pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement.

Le monde souffre d'une triple crise sans précédent dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a des répercussions dans les domaines de la santé, de l'économie et de la sécurité. La pandémie a en effet des effets négatifs non seulement sur la santé, mais aussi dans toutes les autres sphères de la vie de la communauté internationale. Et, au vu des incidences tentaculaires de la pandémie et de la mobilisation de ressources que la lutte contre cette dernière requiert, tous ceux qui sont concernés devraient appuyer et appliquer le cessez-le-feu mondial auquel a appelé le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Bien que la situation s'améliore lentement dans certains pays, on ne peut pas dire que nous avons surmonté la crise. Dans cette situation très difficile, nous sommes réunis ici pour la séance d'aujourd'hui grâce à la volonté et à l'approche positive des États membres de la Conférence. À cet égard, Monsieur le Président, vous et votre équipe méritez nos remerciements pour la diligence, la ténacité et la détermination dont vous avez fait preuve pour la convocation de cette séance plénière. Vous pouvez compter sur le plein appui de ma délégation dans la conduite de vos travaux. Permettez-moi également de remercier sincèrement les présidences précédentes – celles de l'Algérie et de l'Argentine – pour les efforts soutenus qu'elles ont déployés en vue de faire avancer les choses, ainsi que l'Australie, pour son approche très constructive et avisée des travaux de la Conférence alors que la pandémie était à son apogée.

Le Bangladesh demeure résolument favorable à une approche multilatérale du désarmement général et complet. Le Bangladesh est attaché aux objectifs de désarmement et de non-prolifération, et il accorde le plus haut degré de priorité aux points de l'ordre du jour de la Conférence relatifs au désarmement nucléaire. Nous sommes disposés à coopérer avec toutes les délégations dans le cadre de la Conférence et des autres enceintes de désarmement multilatérales en vue d'atteindre nos objectifs communs. Afin de réaliser nos objectifs de longue date que sont le désarmement nucléaire et la non-prolifération, tous les États membres de la Conférence devraient faire preuve de volonté politique, de souplesse et d'un esprit de compromis. La délégation bangladaise se réjouit à la perspective de travailler avec vous tous de bonne foi, en tant qu'État membre, lorsqu'elle assurera prochainement la présidence de la Conférence.

Monsieur le Président, en tant que prochain pays à exercer la présidence, le Bangladesh tient à vous assurer vous, ainsi que le collègue des six Présidents de la session de 2020 et les autres États membres, de son intention de poursuivre les travaux dans le même esprit de collégialité et de solidarité que celui dont font preuve depuis le début de l'année les six États qui se partagent la présidence de cette session. Il convient toutefois de reconnaître qu'en raison de la situation actuelle, il est particulièrement difficile pour les petites délégations de conduire tout l'éventail des travaux de fond à la Conférence. En témoignent les récents problèmes techniques rencontrés lorsqu'il a été tenté de mener des travaux à distance. Les choses se sont encore compliquées pour l'exercice du rôle de service du Bureau des affaires de désarmement, en raison de la tenue d'autres réunions importantes en même temps que les séances de la Conférence. Compte tenu de ces contraintes, nous ferons de notre mieux pour progresser de manière constructive au travers de consultations avec les États membres.

En conclusion, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui ont récemment rejoint la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Ahsan de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je voudrais à présent donner la parole à l'Ambassadeur Tressler Zamorano du Chili, qui sera suivi par l'Ambassadrice Hakala de Finlande.

M. Tressler Zamorano (Chili) (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues, les Ambassadeurs d'Argentine, de République de Corée et de Tunisie. Ensuite, Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence et de vous souhaiter plein succès dans l'exercice des fonctions qui vous ont été confiées. Vous pouvez compter sur le Chili, qui continuera de participer de manière constructive aux délibérations de la Conférence, en particulier au vu des circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvons en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le Chili est heureux que la présidence soit exercée par la délégation d'un pays avec lequel il partage certaines valeurs – telles que la reconnaissance de l'importance de renforcer le système juridique international et de promouvoir la résolution pacifique des conflits au travers du multilatéralisme – et en particulier une même vision de la nécessité de placer les êtres humains au centre de nos délibérations. Je voudrais exprimer notre reconnaissance et notre gratitude aux présidences algérienne, argentine et australienne, aux autres Présidents de la session de 2020 ainsi qu'au dernier Président de la session 2019 et au premier Président de la session de 2021 pour leur travail. C'est grâce à leur détermination que nous sommes réunis ici aujourd'hui.

Très tôt, le Chili, en tant qu'État Membre de l'Organisation des Nations Unies, a démontré qu'il était fermement attaché au multilatéralisme, au désarmement et à la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'éléments fondamentaux de la sécurité collective, et aux obligations de coopération internationale qui découlent de ces éléments. Nous nous sommes donc associés aux efforts communs visant à écarter le risque de prolifération et à éliminer non seulement les armes de destruction massive, mais aussi les armes classiques jugées incompatibles avec le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme.

Nous sommes conscients que l'établissement d'un cadre conceptuel et juridique pour une démarche multilatérale sur les questions du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements, dans le respect de l'Article 7 de la Charte des Nations Unies, exige que nous créions un climat de confiance propice à l'émergence du consensus dont nous avons besoin pour progresser vers un monde conforme à nos idéaux de paix et de sécurité internationale. Nous réitérons notre volonté politique d'atteindre les objectifs pour lesquels la Conférence a été créée. Cela étant, nous assistons aujourd'hui à des actions qui affaiblissent directement le système multilatéral dans lequel s'insère l'architecture de la sécurité internationale.

Nous sommes à la croisée des chemins dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements internationale, et nous faisons face à des difficultés majeures. D'aucuns ont laissé entendre que la prétendue « nouvelle normalité » que nous impose la pandémie dans le domaine de la sécurité internationale pourrait donner lieu à un abaissement alarmant du seuil pour le recours aux armes nucléaires et à l'acceptation tacite de nouveaux fronts de bataille dans l'espace extra-atmosphérique et dans le cyberspace. Les évolutions technologiques et leurs applications militaires soulèvent de nouvelles questions d'ordre éthique et juridique, dont nous commençons tout juste à comprendre pleinement les ramifications. Cette situation souligne la vulnérabilité d'instruments que la communauté internationale tient pour acquis depuis des décennies, une vulnérabilité qui, si elle persiste, constituera un sérieux revers pour la stabilité internationale, tandis que chaque État cherche à acquérir des avantages militaires et stratégiques unilatéraux. Nous serions naïfs de penser que le blocage dans la sphère du désarmement – qui reflète les difficultés que présente la situation politique internationale, incarnées par l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence depuis plus de vingt ans – ne nuit pas à la crédibilité internationale de la Conférence et aux espoirs qui sont placés en elle depuis sa création.

Outre l'absence de résultats, la Conférence se trouve dans une situation complexe en ce qui concerne les points traditionnels de son ordre du jour, avec l'émergence, à une vitesse étourdissante, d'une multitude d'obstacles contemporains dans la réalisation des objectifs de sécurité. La pandémie a montré que de nouveaux défis en matière de sécurité internationale pouvaient s'ajouter aux difficultés habituelles, et elle a certainement mis en exergue la nécessité d'une approche multilatérale sans exclusive pour y faire face efficacement. À cet égard, la Conférence doit renouer contact avec la réalité extérieure pour être plus proche des préoccupations des populations de nos pays, par souci de transparence et nécessité urgente de restaurer sa légitimité aux yeux des spectateurs nationaux.

Cette Conférence, qui a été créée en tant qu'instance multilatérale de discussion et de négociation sur les instruments multilatéraux de désarmement, ne peut être décrite comme une occasion manquée. Il faut rappeler que nos prédécesseurs ont négocié en son sein le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, pour ne citer que les plus importants. Cela fait toutefois plus de vingt ans que la Conférence n'a pas été en position de faire quoi que ce soit pour consolider la stabilité internationale en négociant des instruments multilatéraux conformément à son mandat. Cependant, si une chose nous est apparue clairement au cours de cette crise sanitaire mondiale, c'est la nécessité d'une coordination mondiale et de la démarche multilatérale pour résoudre les conflits et les problèmes communs. Il reste à voir si nous, les États membres, pourrons faire en sorte que la Conférence soit à la hauteur de ce défi.

Concrètement, la COVID-19 a réorienté l'attention sur la résolution urgente de questions de vie ou de mort, ce qui a eu pour conséquence le report de décisions dans un grand nombre de processus politiques internationaux, dans l'attente que les circonstances

actuelles s'éclaircissent. Mais pendant que nous patientons, le système multilatéral tel que nous le connaissons se détériore rapidement. Nous devons éviter de tomber dans une passivité permissive.

Pour conclure, Monsieur le Président, je vous souhaite à nouveau plein succès au cours de votre présidence et je réaffirme la détermination de notre pays à contribuer aux travaux de la Conférence. Nous le ferons dans un esprit constructif, en quête du consensus qui nous permettra de progresser dans nos efforts communs urgents, dans le cadre d'un multilatéralisme efficacement renouvelé, qui peut servir de base au dialogue et à la coopération dans le domaine de la sécurité internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Tressler Zamorano de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice Hakala, qui sera suivie de la Représentante de la Norvège.

M^{me} Hakala (Finlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous souhaiter plein succès en tant que Président de la Conférence du désarmement en ces temps difficiles. C'est grâce à vos efforts inlassables que nous pouvons nous réunir ici aujourd'hui.

Dans le désarmement, un domaine dans lequel nous n'échangeons pas seulement des informations et des points de vue, mais dans lequel nous protégeons aussi des intérêts vitaux, aucune solution numérique ne peut remplacer les réunions en présentiel. Monsieur le Président, une fois encore, permettez-moi de vous assurer du plein appui de ma délégation.

Chers collègues, en complément de la déclaration de l'Union européenne, je souhaiterais formuler quelques remarques à titre national. Aucun secteur et aucune activité n'a été épargné par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les mesures restrictives imposées dans ce contexte. Le désarmement ne fait pas exception. En cette période difficile, le désarmement ne peut pas fonctionner en vase clos. La pandémie a mis au jour des points de vulnérabilité mondiaux dans la sécurité humaine pour lesquels les armes ne sont d'aucune aide. Mais le secteur de la maîtrise des armements peut contribuer à de meilleures réponses – par exemple s'agissant de la mise en application de conventions telles que la Convention sur les armes biologiques. Dans le même temps, nous avons besoin d'une vision plus large et plus complète de ce que signifie la sécurité.

Qu'en est-il de la Conférence du désarmement ? Outre la réalité propre à la COVID-19, il va sans dire que les temps sont difficiles pour la maîtrise des armements et le désarmement et pour la coopération multilatérale en général. À la Conférence du désarmement, nous devrions toutefois nous concentrer sur un nouveau départ. Ce ne sera pas facile, je le crains. Mais, au lieu de creuser le déficit de confiance, nous devrions essayer de trouver des moyens d'améliorer la transparence et la confiance. Malgré l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis une vingtaine d'années, la Conférence a toujours un rôle important à jouer en tant qu'enceinte offrant un cadre pour l'examen des principales préoccupations liées à la sécurité mondiale.

Essayons dès lors de passer à l'étape suivante. Le principal objectif de nos délibérations cette année devrait être l'instauration, ou plutôt le rétablissement de la confiance. Permettez-moi d'insister sur le fait que nous sommes ici parce que le renforcement du dispositif international de maîtrise des armements exige l'établissement d'un climat de confiance entre les États, des garanties du respect des accords et une obligation de rendre des comptes en cas de non-respect. Cela requiert des institutions multilatérales solides et une mise en application effective au niveau national, le tout étayé par des initiatives internationales de renforcement des capacités. Il est de notre responsabilité commune de progresser sur toutes ces questions, et cette responsabilité devrait guider l'ensemble de nos travaux cet automne. Dans ce climat de plus en plus instable, la prévisibilité et la stabilité que peuvent offrir des instruments efficaces de maîtrise des armements sont plus importantes que jamais. Le nouveau Traité START, avec son mécanisme de transparence complet, en est un excellent exemple. Nous exhortons les États-Unis et la Russie à proroger le nouveau Traité START. Une prorogation anticipée permettrait de disposer du temps nécessaire pour mener un dialogue sur de nouvelles dispositions, notamment en ce qui concerne les armes nucléaires tactiques.

L'histoire nous a appris que dans un climat de sécurité tendu, l'escalade peut être très rapide. Les outils de renforcement de la transparence et de la confiance et de gestion des crises sont essentiels pour réduire le risque d'utilisation des armes nucléaires. La Finlande contribue activement à la recherche de moyens pratiques de réduire les risques nucléaires. Nous sommes déterminés à faciliter les efforts concrets de réduction des risques. La Finlande participe en outre activement aux travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes. Nous aspirons à un cadre normatif efficace pour les systèmes d'armes létaux autonomes qui soit adopté par consensus par toutes les parties au processus. Il s'agit là d'un objectif ambitieux, mais la Finlande fera tout son possible pour l'atteindre. Pour les négociations sur cette question extrêmement complexe, le groupe d'experts gouvernementaux à Genève est la seule enceinte adéquate. Si nous faisons tous preuve de patience et de souplesse, nous parviendrons à un document final que toutes les parties pourront s'engager à mettre en application. Nous ne devrions viser rien de moins ambitieux.

Enfin, étant donné qu'il s'agit très probablement de ma dernière participation en tant que Représentante permanente de la Finlande auprès de cette Conférence, je voudrais vous remercier toutes et tous pour ces quatre dernières années. Ce fut un honneur et un plaisir de travailler avec vous tous, et alors que nous accueillons de nouveaux collègues à Genève, je vous souhaite à tous le meilleur dans votre vie professionnelle et privée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Ambassadrice Hakala, pour votre déclaration et pour vos aimables paroles. Je vous souhaite le meilleur. Je donne à présent la parole à la Représentante de la Norvège, qui sera suivie de l'Ambassadeur Sánchez de Lerín García-Ovies d'Espagne.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais exprimer la gratitude de la Norvège à l'égard de l'Autriche pour l'organisation de la séance d'aujourd'hui en dépit des difficultés posées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Bien que nous devons tous rester vigilants afin de lutter contre la pandémie, nous sommes d'accord que le temps est venu de reprendre les séances et de relancer les processus. Cela inclut la reprise des réunions en présentiel, tant qu'elles peuvent être organisées d'une façon qui permette de garantir la sécurité et de n'exclure personne.

Nous nous réjouissons que les vastes consultations menées vous aient amené à décider de reprendre les travaux de la Conférence du désarmement, y compris en présentiel. Nous devons tous faire preuve de souplesse et tâcher de trouver les meilleures méthodes de travail possible pour la période à venir, tant que la pandémie fera rage, afin d'avancer.

Nous avons besoin d'une Conférence du désarmement qui se consacre aux questions de fond de son ordre du jour. Ce n'est qu'alors que la Conférence pourra exécuter son mandat. Nous déplorons donc que la Conférence ait une nouvelle fois cette année été incapable de s'accorder sur un programme de travail. Nous voudrions toutefois féliciter les Présidents de cette année pour les efforts qu'ils ont déployés, notamment dans le cadre de réunions portant sur des questions thématiques telles que le genre et le désarmement sous la présidence de l'Argentine.

Je voudrais également remercier la présidence sortante – la présidence australienne – pour son dur labeur et pour les consultations qu'elle a menées.

Nous devons avoir, à la Conférence, une discussion de fond sur la vérification du désarmement nucléaire, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 74/50. Ce n'est là qu'une des questions que nous espérons voir abordées à l'avenir à la Conférence, alors que nous nous efforçons de renouer avec les travaux de fond au sein de cette instance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Norvège de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je voudrais à présent donner la parole à l'Ambassadeur Sánchez de Lerín García-Ovies d'Espagne, qui sera suivi de l'Ambassadeur Izquierdo Miño d'Équateur, qui s'exprimera à distance.

M. Sánchez de Lerín García-Ovies (Espagne) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. C'est pour moi un immense plaisir d'être de retour à la Conférence,

bien que je déplore que nous n'ayons pu nous réunir dans la salle du Conseil, un endroit historique, et pas uniquement parce qu'il abrite les peintures murales réalisées par le peintre espagnol Josep Maria Sert. Aujourd'hui, nous accueillons de nouveaux collègues d'Argentine, de République de Corée et de Tunisie, avec lesquels nous espérons travailler de manière très dynamique. D'emblée, je tiens à féliciter l'Australie, non seulement d'avoir exercé sa présidence dans des conditions singulières, pour ne pas dire inédites, mais aussi et avant tout pour la patience, la ténacité et la persévérance dont elle a fait preuve. Au cours de sa présidence constructive et utile, l'Australie a activement poursuivi le processus de consultation et introduit l'idée de retravailler le Règlement intérieur afin de le rendre plus neutre du point de vue du genre. Je félicite également l'Autriche, qui a entamé ses travaux avec un enthousiasme louable, et qui a fait preuve de beaucoup de courage en nous réunissant à nouveau dans cette salle. Elle travaille dur pour veiller à ce que cette Conférence puisse prouver qu'elle est utile malgré tout. L'Espagne s'associe à la déclaration de l'Union européenne, telle que prononcée par la délégation qui en exerce actuellement la présidence.

Cette pandémie touche tout le monde et a forcé nos gouvernements à prendre des mesures exceptionnelles. Nos sociétés ont été confinées dans des circonstances que nous n'aurions jamais pu imaginer. Nos frontières ont été fermées, ce qui a mis en évidence notre peur de la contagion, et la coopération internationale en a souffert. Notre conception du monde et de la coexistence s'est révélée très vulnérable. Même si l'on ne se penche que sur le rôle de la Conférence, la pandémie a mis au jour les limites du multilatéralisme et la difficulté d'appliquer des mesures de maîtrise des armements et de désarmement dans des circonstances inhabituelles. Je n'oublie pas pour autant la souffrance des personnes qui ont été contaminées par le virus ou qui ont côtoyé de près la maladie, et nous adressons toute notre sympathie aux victimes. La pandémie a aggravé la vulnérabilité de ceux qui étaient déjà les plus faibles et les plus vulnérables.

Je me considère toutefois comme un optimiste, qui se réveille chaque matin avec l'espoir qu'une merveilleuse journée commence. C'est pourquoi je veux voir dans cette pandémie des occasions à saisir et des enseignements à tirer. La première conclusion que j'en tire est que la diplomatie repose résolument sur les interactions humaines. Ce sont des personnes, et non des entités abstraites ou des instances impersonnelles, qui dialoguent, qui s'écourent et qui négocient. Nous devons non seulement nous parler, mais également nous voir. Les procédures écrites ne suffisent pas pour faire avancer les choses ; nous avons besoin de regards et de gestes pour ressentir de l'empathie et nous comprendre. La diplomatie porte ses fruits en tant qu'expérience vécue par des personnes ; sans contact, il ne peut y avoir de progrès.

La deuxième conclusion est que nous ne pouvons garantir notre sécurité que si nous agissons collectivement et de manière coordonnée. Dans la panique, la fermeture des frontières a entravé la coopération. Il n'en reste pas moins que lorsque les canaux de communication fonctionnaient, nous sommes parvenus à progressivement surmonter les obstacles. La réponse à la crise est collective, et non nationale, comme l'a démontré l'Organisation mondiale de la Santé au travers de sa résolution adoptée par consensus. Nous vivons dans un monde connecté et uni, et j'espère que cet état d'esprit imprénera également cette enceinte.

Enfin, je souhaiterais insister sur la nécessité de nous montrer solidaires. Aux heures les plus sombres, lorsque nos propres systèmes étaient en difficulté, nous avons continué de chercher à coopérer. D'autres se sont avérés plus vulnérables, ont eu plus de difficultés. L'Espagne a beaucoup souffert, mais elle n'a pas cessé d'apporter son aide à ceux qui la lui demandaient.

Ces conclusions montrent que la Conférence doit se remettre au travail. Elle doit également justifier son existence; ce qui ne sera possible que si nous adoptons un programme de travail. Nous savons déjà que nous ne sommes pas en mesure d'assumer un mandat de négociation du jour au lendemain. Mais le retour à un dialogue sur le fond constitue la première étape d'un processus de négociation. Le mandat ne peut pas sortir de nulle part. Il exige d'abord un dialogue permettant d'établir un climat de confiance et de créer des conditions propices à la négociation. C'est pourquoi il est impératif d'adopter un programme de travail, même s'il ne contient pas de mandat de négociation : il s'agirait de la première

étape vers le rétablissement de la confiance et la possibilité d'un retour aux négociations dans cette enceinte dans un délai raisonnable.

Permettez-moi également de dire un mot à propos de notre dernier débat en date sur le thème du genre. Il nous faut à présent agir et déterminer quelles mesures prendre pour faire la différence. J'avais fait savoir en mars que l'Espagne intégrait la dimension de genre dans sa diplomatie. C'est pourquoi nous sommes favorables à la proposition visant à rendre le Règlement intérieur neutre du point de vue du genre, et nous nous emploierons à y parvenir.

Pour conclure, compte tenu de ce que j'ai déclaré et au vu de la situation mondiale actuelle, l'Espagne souhaite tirer le meilleur parti de notre retour au travail en insistant sur la nécessité de négocier un protocole de vérification juridiquement contraignant pour la Convention sur les armes biologiques. Cette pandémie, comme d'autres pandémies par le passé, a exposé au grand jour cette grave lacune. Il est aujourd'hui urgent d'agir à cet égard et il est de notre devoir de nous acquitter de ce mandat.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, de votre déclaration, de votre optimisme et de vos aimables paroles à mon égard. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Zniber du Maroc.

M. Zniber (Maroc) : Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord au début de mes propos de vous féliciter pour votre accession à la présidence de notre instance et de vous souhaiter plein succès dans vos démarches. Je souhaiterais également remercier la présidence australienne pour ses efforts louables dans des conditions exceptionnelles qui n'ont pas empêché la tenue de consultations actives sur un large éventail de questions. À cet effet, je tiens à réitérer l'appui de ma délégation à la proposition australienne d'amendements techniques du Règlement intérieur pour consacrer la neutralité du genre dans les travaux de la Conférence du désarmement. Je voudrais aussi, en guise d'introduction, souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues, les Ambassadeurs de République de Corée, de Tunisie et d'Argentine, leur souhaitant plein succès et nos meilleurs vœux pour leur présence ici parmi nous et notre travail en commun.

Monsieur le Président, cette réunion plénière est une étape charnière et encourageante dans le cycle d'existence de notre instance. Elle intervient suite à un arrêt forcé, mais je l'espère bénéfique, pour la reprise des activités du système multilatéral de désarmement. Cet arrêt forcé, comme chacun l'a observé, a coïncidé avec des événements de haute importance, notamment le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération et la dixième Conférence d'examen au sujet desquels les espoirs étaient nombreux de voir émerger un consensus international sur la priorité absolue que constituent ce Traité et ses piliers. Toujours est-il que l'importance de cette commémoration a amené le Maroc, ainsi que de nombreux autres États, à rejoindre l'initiative d'un communiqué conjoint visant à renforcer le TNP dans le contexte très particulier que traverse l'architecture de désarmement international.

Monsieur le Président, je tiens à réaffirmer la volonté ferme de mon pays de contribuer à la relance active et effective de notre instance. Nous ne pouvons nous permettre de la voir s'écarter de la substance caractérisant son fonctionnement à sa création et assumer la responsabilité malheureusement de son échec continu depuis plus de deux décennies. Si cette conjoncture complique davantage la donne, nous ne devons pas y voir une raison pour ne plus avancer dans les débats et dépasser les divisions politiques pouvant affecter le climat sécuritaire international. La pandémie du COVID-19 a contribué à la multiplication et à l'approfondissement des crises humanitaires. Ces crises humanitaires sont d'ores et déjà favorisées par le climat d'instabilité imposé par les conflits et les menaces à la paix et à la sécurité ; comme nous avons pu le constater, malheureusement l'appel du Secrétaire général à la cessation des hostilités n'a pas trouvé l'écho nécessaire et impérieux dans ce genre de circonstances. C'est pourquoi il serait aujourd'hui grand temps de renforcer notre instance et ses activités en renouant avec son mandat initial et en négociant des traités multilatéraux contraignants face à toutes les menaces réelles qui, malheureusement, sont nombreuses à se profiler à l'horizon dans le contexte international.

Monsieur le Président, et je tiens à le rappeler avec force au nom de ma délégation et je pense que ce sentiment est largement partagé, les multiples déclarations faites par ma délégation, comme je l'ai souligné l'an passé, ainsi qu'au début de 2020, par lesquelles elle a présenté ses idées et des propositions concrètes sur la méthode à suivre pour l'adoption d'un programme de travail équilibré et adapté à la nécessité de négociations urgentes sur les questions essentielles que nous considérons comme prioritaires que sont celles du désarmement nucléaire, de l'interdiction de la production et du stockage des matières fissiles et de la protection de l'espace extra-atmosphérique contre une course aux armements à l'aune des technologies duales désormais disponibles et qu'il convient de confiner strictement dans des activités à caractère pacifique. Comme chacun sait, le désarmement est une des raisons d'être des Nations Unies. Un désarmement réel, efficace et proportionné à la paix et à la sécurité dans le monde entier ne peut atteindre ses objectifs qu'en étant promu au niveau multilatéral. Et c'est pourquoi nous appelons tous les membres de la Conférence à faire preuve de la flexibilité nécessaire pour que des discussions de bonne foi et fructueuses nous amènent vers la relance d'un travail concret et la définition de dénominateurs communs pour des négociations plus que jamais urgentes dans le contexte de la Conférence. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Zniber de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. J'invite maintenant le Représentant de la Malaisie à prendre la parole.

M. Anwar (Malaisie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la Malaisie voudrait saisir cette occasion pour vous féliciter et vous témoigner son soutien à vous et à votre équipe dans l'exercice de cette importante responsabilité. Nous vous remercions vous ainsi que le collègue des six Présidents de la session de cette année et le secrétariat pour votre engagement et les efforts que vous avez déployés pour convoquer cette séance. Nous voudrions également remercier l'Ambassadrice Sally Mansfield et sa délégation pour leurs initiatives et leurs efforts tout au long de la présidence australienne. Nous nous associons à nos collègues pour souhaiter la bienvenue aux Représentants permanents de l'Argentine, de la République de Corée et de la Tunisie à la Conférence du désarmement. La Malaisie souscrit à la déclaration faite par l'Égypte au nom du Groupe des 21.

Monsieur le Président, vous avez pris les rênes de cette importante instance tandis que le monde continue de se battre contre l'une des plus grandes difficultés qu'il ait jamais rencontrées dans l'histoire récente. Depuis trois mois, le monde lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), au cours de laquelle plus de 10 millions de personnes ont été contaminées et 500 000 personnes ont perdu la vie à travers le monde. Ma délégation tient à adresser ses sincères condoléances à toutes les personnes qui ont perdu un proche, un parent, un ami ou un collègue en raison de cet effroyable virus. L'impact de la pandémie de COVID-19 est en effet dévastateur et profond. Tous les aspects de notre vie ont été bouleversés. Nous assistons à des changements chez nous, au bureau, dans les écoles et dans l'espace public. En réalité, il nous faut encore appréhender l'ensemble des répercussions à long terme pour saisir pleinement les mesures à prendre au lendemain de la pandémie de COVID-19.

Cette Conférence a elle aussi ressenti l'impact de la pandémie. Pendant de nombreuses semaines, la quasi-totalité de nos séances n'ont pas pu être convoquées en raison des restrictions qui étaient en place. Et aujourd'hui, nous continuons de rencontrer des difficultés dans la planification de nos travaux futurs en raison des incertitudes causées par la menace que représente toujours ce virus.

Monsieur le Président, la Malaisie vous remercie de votre participation à la séance du Groupe des 21 il y a une quinzaine de jours et elle se félicite de votre proposition visant à ce que cette Conférence reprenne sa session avec un débat général. Alors que nous tentons prudemment d'appréhender notre « nouvelle normalité », la Malaisie espère que, sous votre direction, davantage d'efforts seront déployés pour explorer toutes les options possibles dans notre démarche visant à poursuivre et à faire avancer les travaux de la Conférence en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

La pandémie de COVID-19 nous a rappelé l'importance de la solidarité et de la coopération multilatérale pour parvenir à ce qui est dans notre intérêt commun. La Malaisie réaffirme que le multilatéralisme constitue le principe fondamental de la négociation dans le

domaine du désarmement et de la non-prolifération. À cet égard, nous saluons et soutenons l'ambition que vous avez exprimée dans votre lettre, datée du 12 juin, d'instaurer un climat de confiance entre les États membres de la Conférence.

En ce qui concerne le programme de travail proposé, la Malaisie est d'avis que tous les représentants devraient faire preuve d'une ferme volonté politique et d'un véritable esprit de compromis pour sortir de l'impasse. La Malaisie a toujours montré qu'elle était disposée à faire preuve de souplesse. Nous sommes prêts à soutenir tout effort qui viserait à revitaliser les travaux de la Conférence.

Avant de conclure, je voudrais faire savoir à toutes les délégations que la Malaisie et 16 autres pays ont publié un communiqué conjoint, le 19 mai, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Dans ce communiqué, nous mettons en exergue plusieurs éléments qu'il serait selon nous judicieux d'examiner à la prochaine Conférence des Parties chargée d'examiner ce traité. La Malaisie a à cœur et attend avec impatience de pouvoir poursuivre la coopération avec tous les États parties au Traité dans le cadre de la prochaine Conférence d'examen et des travaux de la Conférence du désarmement en particulier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Malaisie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice du Pérou.

M^{me} Alfaro Espinosa (Pérou) (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. D'emblée, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la tête de la Conférence du désarmement et de la reprise de ses travaux. Vous avez fait un travail remarquable, notamment en menant des consultations bilatérales et régionales. Nous sommes convaincus que des consultations vastes et transparentes jetteront les bases d'une nouvelle phase au sein de cette Conférence. Vous pourrez compter sur le plein appui de notre délégation pour mener à bien vos travaux. Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux Représentants de l'Argentine, de la République de Corée et de la Tunisie, et leur souhaiter bonne chance dans l'exercice de leurs fonctions à Genève. Je souhaite également le meilleur à notre chère amie, l'Ambassadrice Terhi Hakala de Finlande, qui s'apprête à nous quitter. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses futures activités.

Avant de poursuivre, je voudrais transmettre par votre intermédiaire, Monsieur le Président, nos remerciements à l'Ambassadrice Sally Mansfield et à toute son équipe. En dépit de la paralysie causée par la crise sanitaire liée à la maladie à coronavirus (COVID-19) à l'échelle internationale, la présidence australienne est demeurée active, dynamique et motivée. Elle a mené de vastes consultations, desquelles ont découlé les informations que nous avons entendues lors de la déclaration détaillée faite tout à l'heure par l'Ambassadrice Mansfield, et elle a formulé une proposition de modifications techniques visant à rendre le Règlement intérieur de la Conférence neutre du point de vue du genre, une proposition que nous soutenons à l'évidence sans réserve.

Le Pérou salue l'initiative prise à point nommé par l'Autriche de convoquer ce débat général pour nous permettre d'échanger nos points de vue sur la crise sanitaire actuelle et ses liens avec la Conférence. La pandémie de COVID-19 met les systèmes de santé à rude épreuve et elle perturbe l'ordre mondial. Le monde n'était pas préparé pour faire face à cette crise et nous vivons actuellement une période d'incertitude et de vulnérabilité manifeste de l'humanité. C'est un tournant décisif.

Cette crise a mis en évidence une réalité : de par leur nature et leur étendue, les défis auxquels fait face l'humanité ne peuvent être relevés par des pays agissant seuls. Ce qui est vrai pour les pandémies l'est tout autant pour la lutte contre les changements climatiques, la protection des droits de l'homme et de la démocratie, la réglementation des migrations, le commerce international, et la répression des crimes contre l'humanité. C'est indiscutablement vrai pour le désarmement nucléaire.

Nous vivons à une période décisive de l'histoire de l'humanité, dans laquelle il convient de faire preuve de volonté politique pour renforcer le multilatéralisme, afin de prévenir des problèmes et des défis mondiaux et d'y faire face en priorité, pour garantir la survie de la planète (les changements climatiques), le bien-être de l'humanité (les objectifs

de développement durable et le Programme 2030) et la sécurité collective (les mécanismes de désarmement). Ces buts sont prévus dans la Charte des Nations Unies.

Nous avons été choisis par le destin pour représenter nos pays à la Conférence, l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, créée par l'Assemblée générale en 1978, lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement. Il est incontestable que la Conférence a contribué à l'édification d'un monde meilleur. Les instruments qu'elle a produits par le passé font désormais partie de l'architecture de sécurité et ils jouissent d'une légitimité multilatérale. Mais ses travaux sont dans l'impasse depuis deux décennies. Nous jugeons préoccupante l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence, ainsi que le statut de traités bilatéraux qui, pendant des années, ont limité, réduit et éliminé les armes nucléaires, mais qui ont cessé d'exister ou dont l'avenir est teinté d'incertitude. Les conflits se multiplient et de nouvelles menaces contre la paix et la sécurité internationales émergent. Elles trouvent bien souvent leur origine dans des tensions géopolitiques et une course aux armements dans le cadre de laquelle la tentation de recourir à des armes de destruction massive est ravivée par des programmes de modernisation et de nouvelles doctrines militaires et de sécurité qui en envisagent l'emploi.

Le Pérou est attaché au droit international et au principe de règlement pacifique des différends, sachant que l'intensification de la violence et l'emploi de la force ne constituent pas des options viables ou acceptables pour la communauté internationale. Le Pérou, qui fait partie d'une région qui a renoncé aux armes nucléaires en 1967, croit fermement au multilatéralisme en tant qu'instrument au service de la sécurité internationale, centré sur l'humain. L'emploi éventuel d'armes nucléaires constitue un sujet de grave préoccupation, étant donné que la possibilité de leur emploi intentionnel ou accidentel représente un danger mondial dont les conséquences pourraient s'avérer catastrophiques et incompatibles avec le droit international humanitaire.

Nous sommes d'avis qu'il est essentiel de renforcer les institutions et les processus multilatéraux, en particulier l'Organisation des Nations Unies. Mon pays est convaincu qu'il importe au plus haut point de reprendre les travaux de la Conférence en menant un dialogue sincère et en faisant preuve d'une véritable volonté politique pour exécuter son mandat de négociation conformément au Règlement intérieur.

Malheureusement, nous avons été témoins de la douleur des milliers de personnes qui ont perdu des membres de leur famille pendant la crise sanitaire, économique et sociale causée par la COVID-19. Ne négligeons pas la possibilité qu'une crise bien plus grave survienne des suites d'une explosion nucléaire, une crise qui verrait la vie de millions d'êtres humains menacée de par le monde. Encourageons nos capitales à y réfléchir, maintenant que la situation nous permet d'entrevoir la magnitude des conséquences humanitaires. La communauté internationale, la société civile, nos compatriotes et nos enfants attendent tous de la Conférence qu'elle leur offre une lueur d'espoir au nom de la paix et de la sécurité internationales.

Pour conclure, je voudrais citer l'ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur péruvien Javier Pérez de Cuéllar, un grand architecte de la paix et un infatigable négociateur, qui est décédé le 5 mars dernier. Dans son rapport de 1991 sur l'activité de l'Organisation (A/46/1), il avait écrit : « La façon dont nous nous attaquerons à la nouvelle génération de problèmes mondiaux risque fort d'être déterminante pour la qualité de la vie de tous les habitants de la planète [...] voire [leur] survie ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice Alfaro pour sa déclaration et pour les aimables paroles qu'elle a adressées à la présidence. J'invite à présent l'Ambassadeur Sharma d'Inde à prendre la parole. Il sera suivi du Représentant de l'Algérie.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Vous prenez les rênes de la présidence à un moment décisif, alors que nous reprenons les travaux de la Conférence en présentiel, dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Au vu de l'attachement notoire de l'Autriche au multilatéralisme ainsi qu'à la non-prolifération et au désarmement, et de l'étendue de votre expérience et de vos

compétences diplomatiques, nous sommes convaincus que votre présidence apportera une contribution considérable aux travaux de la Conférence. Permettez-moi de vous assurer de l'entière coopération et du plein appui de ma délégation dans la conduite de vos travaux.

Dans ce contexte, nous saluons les efforts concertés déployés par le collègue des six Présidents de la session de 2020, en collaboration avec le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021. Ma délégation saisit également cette occasion pour remercier officiellement l'Ambassadrice Sally Mansfield d'Australie et son équipe pour leur contribution dans le cadre de la présidence australienne dans les circonstances difficiles de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous saluons et soutenons la proposition de l'Australie visant à apporter une modification technique au Règlement intérieur afin de le rendre plus neutre du point de vue du genre.

Nous souhaitons la bienvenue à l'Ambassadeur Villegas d'Argentine, à l'Ambassadeur Lim Sang-beom de la République de Corée et à l'Ambassadeur Bachtobji de Tunisie, qui sont les derniers à avoir rejoint la famille de la Conférence. L'Inde s'associe à la déclaration faite au nom du Groupe des 21.

L'Inde attache une grande importance à la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement dans le monde, comme l'Assemblée générale l'a indiqué dans le Document final de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement et comme elle l'a réaffirmé dans sa résolution 74/74. La situation mondiale tumultueuse en matière de sécurité exige de la Conférence du désarmement qu'elle agisse de manière responsable et avec célérité en vue de s'acquitter de son mandat fondamental, qui est de négocier et de conclure des instruments juridiquement contraignants.

Nous sommes déjà au milieu de l'année 2020. Nous ne sommes certes pas parvenus à trouver un consensus sur un programme de travail, mais cela ne devrait pas nous dissuader de poursuivre nos efforts. Nous avons manqué la Commission du désarmement cette année. Il est dès lors encore plus important que la Conférence du désarmement démontre l'accomplissement de progrès concrets. Dans ce contexte, l'Inde préconise un programme de travail complet et équilibré qui permettrait à la Conférence d'entamer des négociations sur toutes les questions centrales inscrites à son ordre du jour.

L'Inde est attachée à l'objectif d'un désarmement nucléaire universel, non discriminatoire et vérifiable. Sans diminuer la priorité qu'elle accorde au désarmement, l'Inde appuie l'ouverture immédiate, à la Conférence du désarmement, de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient, lequel demeure la base la plus appropriée pour l'ouverture de négociations, comme l'ont également confirmé le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'élaborer un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires et le groupe préparatoire d'experts de haut niveau chargé d'élaborer un tel traité. L'Inde est également favorable à l'ouverture de négociations sur un instrument juridiquement contraignant pour la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Monsieur le Président, l'Inde est reconnaissante des efforts que vous avez déployés pour la reprise des séances plénières en présentiel à la Conférence, avec la possibilité d'une participation à distance. Ma délégation comprend qu'au vu des difficultés sans précédent causées par la pandémie, notre priorité soit la santé et le bien-être de tous les représentants et du personnel de l'Organisation des Nations Unies. À ce stade, tandis que la Conférence reprend ses travaux avec des dispositions temporaires pour la conduite de ses activités et les aspects techniques, l'Inde voudrait insister sur la nécessité de rester fidèle au Règlement intérieur de la Conférence et à son mandat de négociation.

Comme nous nous y attendions, le Pakistan a une nouvelle fois tenté de présenter des éléments fabriqués de toutes pièces et de ressusciter des idées et des propositions anciennes et discréditées. Cela n'a rien de nouveau, car le Pakistan a pour obsession et habitude d'essayer d'abuser de chaque instance, notamment de la Conférence du désarmement, de la Première Commission et de l'Assemblée générale. Heureusement, le monde ne se laisse jamais abuser par ses mensonges et par sa tromperie. Le Pakistan a perdu sa crédibilité en tant que membre de la Conférence du désarmement en l'utilisant abusivement comme une

plateforme au service de sa propagande malveillante. Notre position sur ces différentes questions est bien connue et je n'ai pas besoin de la répéter. Les préoccupations de l'Inde en matière de sécurité ne se limitent pas à une région, et c'est pourquoi l'Inde a toujours abordé ces questions dans un contexte mondial.

Le Pakistan a également proféré un certain nombre d'allégations injustifiées et infondées contre l'Inde, concernant, notamment, le territoire de l'Union indienne du Jammu-et-Cachemire. Ces allégations ne méritent même pas qu'on y réponde, car elles relèvent exclusivement des affaires intérieures de l'Inde. L'Inde, qui est un État responsable, se conforme strictement aux obligations qui lui incombent en vertu des traités internationaux et n'a pas de leçon à recevoir d'un pays qui ne jouit d'aucune crédibilité. Mais qu'attendre d'autre d'un pays qui fait du terrorisme un instrument de sa politique nationale et qui a la particularité d'être le plus grand refuge pour terroristes internationaux et nationaux ?

Il eût été préférable que ce pays s'abstienne de faire des commentaires sur des questions qui ne relèvent pas des travaux de la Conférence du désarmement. Mais les vieilles habitudes ont la vie dure. La Conférence n'est pas le lieu approprié pour traiter de questions bilatérales ou régionales, car son mandat concerne la négociation d'instruments d'application mondiale. Comme elle l'a clairement indiqué à plusieurs reprises, l'Inde est opposée à ce que la Conférence du désarmement se saisisse de questions régionales en matière de sécurité. La détermination de l'Inde à promouvoir et à maintenir la paix mondiale et la sécurité internationale est largement reconnue. Je n'ai donc nullement besoin de répondre aux remarques infondées formulées par le Pakistan. Alors que nous sommes tous tournés vers la reprise des travaux à la Conférence du désarmement, la déclaration du Pakistan ne peut être considérée que comme inutile. Cette Conférence se souviendra que ce pays est celui qui, chaque fois, a le plus entravé les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, notamment en 2009, lorsque la Conférence était même parvenue à trouver un consensus sur un programme de travail.

Nous demandons une nouvelle fois instamment à la délégation pakistanaise de s'abstenir de porter devant la Conférence des questions qui sont étrangères à cette dernière dans le seul but de faire obstacle à la conduite de travaux sérieux sur le fond. En fait, nous voudrions exhorter ce pays à agir de manière responsable. Il doit se montrer responsable en œuvrant à la recherche d'un consensus sur un programme de travail qui permettrait d'entamer des travaux de fond à la Conférence dans les meilleurs délais, notamment la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, plutôt que de nous faire perdre notre temps précieux avec ses machinations.

Monsieur le Président, puisque j'ai dit tout ce que j'avais à dire, je ne prendrai plus la parole et je ne passerai pas davantage de temps sur cette question, par respect pour vous, pour les travaux de la Conférence et pour tous nos collègues présents dans cette salle. L'Inde est attachée au multilatéralisme et soutient les efforts que déploie la Conférence pour instaurer un climat de confiance et de compréhension mutuelles. Nous sommes disposés à œuvrer avec les États membres à l'exécution du mandat principal de la Conférence, qui est de négocier des instruments juridiquement contraignants qui permettraient de renforcer la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Sharma de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne à présent la parole au Représentant de l'Algérie. S'il reste du temps, l'orateur suivant sera l'Ambassadeur de Tunisie.

M. Berkat (Algérie) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. D'emblée, je voudrais vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et remercier sincèrement votre prédécesseur, l'Ambassadrice d'Australie, ainsi que les membres de sa délégation, pour les efforts déployés au cours de sa présidence de la Conférence. Je souhaiterais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux Ambassadeurs de Tunisie, d'Argentine et de la République de Corée.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par l'Ambassadeur d'Égypte au nom du Groupe des 21.

Monsieur le Président, ma délégation voudrait vous assurer de son plein soutien et vous faire part de sa reconnaissance pour l'approche positive et progressive que vous avez adoptée dans le cadre du groupe composé du collègue des six Présidents de la session de 2020, du dernier Président de la session de 2019 et du premier de la session de 2021, une approche qui nous permet aujourd'hui de reprendre les travaux de la Conférence et de revoir nos collègues et les membres du secrétariat en bonne santé après la situation exceptionnelle qui a découlé de la crise sanitaire mondiale liée au nouveau coronavirus. Dans ces circonstances difficiles qui touchent tous les pays du monde, nous nous devons de saluer la mémoire des victimes de la pandémie et d'exprimer notre gratitude à l'égard de celles et ceux qui œuvrent en première ligne pour y faire face.

Les difficultés actuelles posées par cette crise et ses effets sans précédent à tous les niveaux donnent matière à réflexion. Nous devrions tirer des enseignements de cette situation, en particulier pour ce qui est du destin commun de l'humanité et de la sécurité des sociétés au sens le plus large. Dans ces circonstances exceptionnelles, la célébration de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix le 16 mai a été l'occasion de réfléchir aux répercussions de la crise et de prendre un moment pour rappeler l'importance des liens qui unissent les peuples. Cette épreuve qui accable l'humanité démontre clairement que la coopération internationale est essentielle pour surmonter les crises. Elle a également mis en évidence la nécessité de nous mobiliser tous ensemble pour écarter d'éventuelles menaces à l'avenir et ainsi épargner à l'humanité d'autres souffrances et d'autres malheurs. La persistance des armes nucléaires constitue la plus grande menace pour l'ensemble de l'espèce humaine. En conséquence, par l'intermédiaire de cette Conférence, nous devons tous nous employer à contribuer aux nobles objectifs qui unissent l'humanité en travaillant, dans le cadre du mandat de négociation de la Conférence, à l'élaboration d'instruments juridiques qui permettront d'épargner à l'humanité les conséquences désastreuses qui continuent de nous tourmenter et qui représentent une menace permanente pour elle.

Pour relever le défi suprême consistant à débarrasser l'humanité tout entière du spectre d'un avenir précaire et incertain, il est nécessaire, en cette période décisive, de réaffirmer la validité absolue de la diplomatie multilatérale dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, et d'exprimer notre détermination de promouvoir le multilatéralisme en tant que principe fondamental des négociations dans ces domaines. Dans le contexte de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, je voudrais souligner la volonté de l'Algérie de contribuer aux efforts communs déployés pour établir la stabilité, la prospérité et un monde plus sûr pour tous au travers d'un système multilatéral régi par de nobles valeurs et par les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Les efforts collectifs des six Présidents de la session actuelle envoient un message positif quant à l'importance d'une action collective pour permettre à la Conférence d'aboutir à des résultats concrets et de renouer avec son rôle en tant qu'unique instance de négociation dans le domaine du désarmement. Dans ce contexte, mon pays, ayant exercé la présidence de la Conférence au début de cette session, mesure l'efficacité et l'importance d'une approche collective, participative et concrète, et il se réjouit de ce que la priorité soit donnée aux consultations, au dialogue et à l'instauration d'un climat de confiance. Cette démarche a donné lieu à des efforts concertés de la part des États membres et a permis de réaliser de nouveaux progrès dans la recherche d'un consensus et de parvenir à un degré de confiance considérable et à une atmosphère positive. De ce point de vue, ma délégation reste tout à fait disposée à participer de manière constructive à la recherche de moyens d'aller de l'avant collectivement, dans le droit fil des discussions menées dans le cadre du groupe formé par les six Présidents de la session de 2020, le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021, et, dans le même temps, à adopter une approche progressive, optimiste et objective afin de veiller à ce que nos travaux collectifs à l'avenir donnent des résultats positifs qui serviront notre Conférence et préserveront sa crédibilité et son efficacité.

Enfin, je voudrais une nouvelle fois vous faire part à vous, Monsieur le Président, et aux membres de votre délégation, de la reconnaissance et du plein soutien de ma délégation pour vos précieux efforts. Je tiens également à ajouter que nous sommes tout à fait prêts à coopérer avec les futurs Présidents en vue de faire avancer les travaux de notre Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Algérie de sa déclaration et de ses aimables paroles, et je donne à présent la parole à l'Ambassadeur Izquierdo Miño d'Équateur.

M. Izquierdo Miño (Équateur) (*parle en visioconférence*) (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Au nom de la délégation équatorienne, je voudrais vous adresser mes plus chaleureuses félicitations, Ambassadeur Robert Müller, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement à un moment aussi délicat et difficile, en particulier pour cette instance, qui fait face à un défi dans l'exercice de ses responsabilités pour le bien général de l'humanité. Ma délégation voudrait également saisir cette occasion pour féliciter l'Ambassadrice d'Australie pour tous ses efforts et son travail lors de la troisième présidence de 2020, et notamment pour sa décision d'avancer en menant des consultations directes à tous les niveaux possibles, comme elle l'a mis en évidence dans son excellente déclaration ce matin. Nous la remercions de sa déclaration et prenons note de son contenu, qui alimentera nos réflexions. Je me félicite de la participation des nouveaux Représentants permanents de l'Argentine, de la République de Corée et de la Tunisie aux travaux de la Conférence.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a pris par surprise tous les pays, sans exception. Elle a eu et continuera d'avoir des répercussions sanitaires et économiques dévastatrices pour toutes nos populations, et en particulier pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Ces répercussions n'ont fait que confirmer ce que ma délégation avait déclaré ici même au début de l'année à propos de la stupéfaction suscitée par l'attitude de ceux qui ne se préoccupent que d'accroître leur domination et leur pouvoir, avec l'investissement d'énormes ressources économiques dans l'accumulation d'armes et leur perfectionnement, alors que les systèmes de santé de tous nos pays présentent de graves faiblesses et que des milliards de personnes luttent quotidiennement pour survivre. La pandémie nous rappelle chaque jour l'importance vitale du multilatéralisme et l'absolue nécessité de la solidarité et de la coopération mondiale dans l'intérêt général de l'ensemble de la communauté internationale. À cet égard, ma délégation déplore vivement que la crise causée par la pandémie n'ait pas fait prendre immédiatement conscience de la nécessité impérieuse de renforcer efficacement le multilatéralisme. En outre, il est manifestement compliqué d'atteindre l'idéal de coopération internationale et de trouver une voie vers l'harmonie et la paix, et des difficultés se posent dans le contexte d'une communauté diplomatique qui semble ne pas vouloir s'engager dans un dialogue et des négociations dans certaines enceintes.

L'Équateur fait partie des pays qui ont présenté une déclaration de soutien à l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à un cessez-le-feu mondial pendant la pandémie de COVID-19; une déclaration qui a été réitérée à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies. Et pourtant, malgré la nécessité de prendre des mesures pour apaiser les tensions mondiales, ces dernières se sont accentuées. Le système mondial de maîtrise des armements nucléaires et les dialogues sur la non-prolifération et le désarmement sont dans une situation difficile. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 a dû être reportée, tandis que les résultats qui en sont attendus en ont amené certains à mettre en doute la mise en application de précédents engagements. Aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne les traités bilatéraux et plurilatéraux entre les États dotés d'armes nucléaires; plusieurs de ces traités ont même été résiliés.

Nous pensons que ce scénario peut être décrit comme la confirmation d'un manque de confiance, une confiance que bon nombre de dirigeants ne sont pas parvenus à instaurer ou dont ils ne souhaitent pas faire preuve dans les relations internationales. Ce manque de confiance entraîne le monde sur une voie sans issue, avec une fragilité très dangereuse de toutes parts. Dans ce contexte, l'Équateur, fidèle à son engagement en faveur de la paix et convaincu de la capacité du multilatéralisme d'atteindre les objectifs de paix et de sécurité, réaffirme sa volonté de travailler jusqu'à ce que la Conférence du désarmement assume sa responsabilité et exécute son mandat de négociation d'instruments de désarmement juridiquement contraignants. Ma délégation est d'avis que les petits pays peu puissants sur le plan militaire ou économique ont le droit d'exiger la sécurité, de chercher ensemble à renforcer le multilatéralisme et d'aspirer à une paix qui n'est possible que dans un monde exempt d'armes de destruction massive. Notre statut de membres actifs de la communauté

internationale, telle que constituée dans les institutions de l'Organisation des Nations Unies, nous garantit ce droit.

Comme nous l'avons déclaré par le passé, mon pays s'est efforcé de promouvoir le multilatéralisme comme le principal moyen de garantir la paix et la sécurité dans le monde, et donc comme mécanisme de base permettant de promouvoir le désarmement et la non-prolifération et de rechercher un accord international efficace qui donne aux États non dotés d'armes nucléaires des garanties contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes. Au cours des dernières décennies, l'Équateur est resté fidèle à son engagement en faveur de la paix, du désarmement et de la non-prolifération en participant activement aux travaux de la Conférence et à la négociation d'instruments interdisant les armes de destruction massive et réglementant les armes classiques. En 1999, c'est un diplomate équatorien qui présidait le groupe de travail de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies qui est parvenu à un consensus sur les principes et les lignes directrices pour la création de zones exemptes d'armes nucléaires. En conséquence, nous sommes conscients de l'importance de l'avis des pays membres de zones exemptes d'armes nucléaires – que ces zones aient déjà été créées ou qu'elles soient en phase de création – lorsqu'il s'agit de trouver les moyens les mieux adaptés pour que la communauté internationale puisse négocier un désarmement général et complet effectif.

Et en conclusion, Monsieur le Président, nous réitérons notre volonté de coopérer activement avec votre présidence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Izquierdo Miño de sa déclaration et de ses aimables paroles. Les interprètes ont eu la gentillesse de nous accorder quelques minutes supplémentaires, et il me reste un orateur pour cette séance : l'Ambassadeur Bachtobji de Tunisie.

M. Bachtobji (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Ambassadeur Müller, Président de la Conférence du désarmement, chers collègues, permettez-moi de vous remercier pour vos aimables paroles de bienvenue à l'occasion de mon entrée en fonctions à la Conférence. Je vous félicite une nouvelle fois, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la Conférence, et vous assure de la pleine coopération de la délégation de mon pays pour faire avancer vos travaux. Je salue également les remarquables efforts déployés par les précédents Présidents de cette session en vue de la réalisation de notre objectif commun. Permettez-moi de vous assurer, chers collègues, de la détermination de la Tunisie, en tant que l'un des États membres de la Conférence, à coopérer afin de revitaliser le rôle de cette dernière et de lui permettre de reprendre ses travaux de fond, conformément au mandat qui lui a été confié, en tant qu'unique enceinte multilatérale pour les négociations sur le désarmement, par l'Assemblée générale des Nations Unies à l'occasion de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement.

Dans ce contexte, la Tunisie, en tant que membre du Conseil de sécurité cette année et l'année prochaine, a appelé à un cessez-le-feu mondial immédiat afin que les efforts internationaux puissent être mobilisés et fédérés pour combattre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a une nouvelle fois mis en évidence la nécessité de faire preuve de la plus grande coopération et solidarité possible. L'action multilatérale est la seule à offrir la garantie de pouvoir relever ces défis universels qui transcendent les frontières et les pays. Il est indispensable que notre Conférence s'emploie à sortir de l'impasse en mettant davantage l'accent sur la coordination et la réconciliation des différents points de vue, une démarche qui doit se fonder sur le réalisme, la transparence et la définition de priorités, tant que notre objectif collectif est d'instaurer la paix et la sécurité dans le monde et de mettre un terme à l'alarmante course aux armements à laquelle nous assistons, à l'heure où l'humanité fait face à des épreuves nouvelles et extrêmement dangereuses qui menacent son existence et sa pérennité. La Tunisie continuera de participer avec détermination à cet effort collectif pour que la Conférence puisse adopter un programme de travail complet et équilibré en mesure de faire progresser nos travaux et de nous faire entamer rapidement des négociations sérieuses en vue d'enrayer la course aux armements.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Bachtobji de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Il reste encore une quinzaine d'orateurs sur la liste. Je propose donc que la séance soit levée maintenant et que nous

terminions la liste qui se trouve devant moi à la séance plénière de cet après-midi. Cette séance se tiendra aujourd'hui à 15 heures dans cette même salle et sur une plateforme en ligne. J'invite dès lors les délégations à être de retour dans la salle ou à se connecter à la plateforme quelques minutes plus tôt afin que nous puissions commencer à l'heure.

La séance est levée à 13 h 10.